

Ecole des Hautes Etudes
Commerciales,
Coin Viger et St-Hubert

PRIA COURANT



dé en 1887

MONTREAL, vendredi 3 mai 1918

Vol. XXXI—No 18

VOICI VENIR LA SAISON DES
BOISSONS RAFFRAICHISSANTES

Les plus renommées sont celles de

J. CHRISTIN & CIE,
LIMITEE

*dont la réputation est fermement établie
depuis 1855, et dont la fabrication
se fait au local sis*

21 RUE STE-JULIE, A MONTREAL.

*LES "GINGER ALES" de cette maison, ont acquis une véritable célébrité, basée sur 63
années d'efforts constants pour en améliorer les procédés de fabrication.*

Méfiez-vous des Contrefaçons

Exigez la seule véritable marque populaire

J. CHRISTIN & CIE, LIMITEE,

qui constitue votre garantie de satisfaction et de profits.





Dans tout commerce

Il y a un grand nombre d'articles qui, à certaines saisons, ne se vendent pas et le marchand se creuse la tête pour trouver le moyen de s'en débarrasser coûte que coûte. C'est un fait qui ne se produit jamais avec les

Essences culinaires de Jonas.

Elles ne connaissent pas de morte-saison. Printemps, Été, Automne et Hiver, la ménagère demande les Essences de Jonas. Avez-vous beaucoup d'articles dans votre magasin qui se vendent avec si peu de peine? C'est pourquoi votre intérêt est de ne jamais manquer d'avoir en stock les

Essences culinaires de Jonas.

Manufacturées par

HENRI JONAS & CIE., MONTREAL.

Un article de saison

est un article à ne pas négliger. Si vous mettez bien en évidence dans votre magasin ou dans votre vitrine l'article du jour, votre clientèle pensera à l'acheter. Y-a-t-il un article qui soit plus de saison que le

Vernis Militaire de Jonas?

Par les temps de pluie ou de poussière qui ternissent rapidement les chaussures, il n'a pas son pareil pour l'entretien des chaussures en cuir. Si vous voulez offrir à vos clients un Vernis qui donne un brillant solide à la chaussure sans l'endommager, offrez-lui, en toute confiance, le

Vernis Militaire de Jonas.

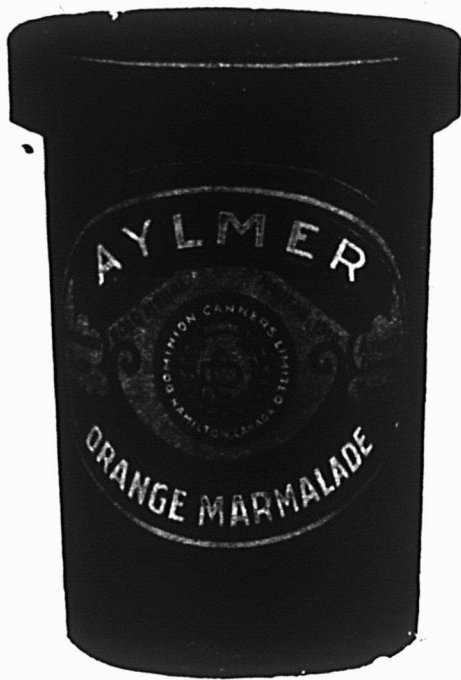
HENRI JONAS & CIE

FABRICANTS

Maison Fondée en 1870

173 à 177, RUE ST-PAUL, OUEST,

MONTREAL.



LE "O.K." de l'approbation publique est étampé sans erreur possible, sur la

Marmelade d'Oranges d'Aylmer

Les gens connaissent la valeur de la réputation de qualité d'Aylmer: Ils savent que le mot Aylmer sur l'étiquette est une certitude d'excellence, une garantie de qualité complètement sans égale.

La Marmelade d'Oranges d'Aylmer

est une ligne que vous pouvez montrer dans vos étales de comptoirs et sur vos rayons, confiants que chaque vente, réhaussera votre réputation vis-à-vis de tous ceux qui sont particuliers sur la qualité.

DOMINION CANNERS, LIMITED

HAMILTON, CANADA

PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WAITER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ½ livre et de ¼ livre, boîte de 12 livres, par livre0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 liv.0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20



REGISTERED TRADE-MARK

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres 2.80

Paquets de 6 livres 5.50

Superb, paquets de 3 livres 2.70

Paquets de 6 livres 5.30

Crescent, paquets de 3 livres 2.75

Paquets de 6 livres 5.40

Buckwheat, paquets de 1½ livres. 1.75

— — — 3 livres.

— — — 6 livres.

Griddle Cake, paquets de 3 liv.

Paquets de 5 livres

Pancake, paquets de 1½ livre

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets 0.00

Pancake, paquets de 1½ livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 30 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ½ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

W. CLARK, LIMITED, Montréal.

Conserves La doz.

Corned Beef Compressé ½s. 2.90

Corned Beef Compressé 1s. 4.45

Corned Beef Compressé 2s. 9.25

— — — 6s. 34.75

Corned Beef Compressé 14s. 80.00

Roast — ½s. 2.90

Boast 1s. 4.45

Roast 2s. 9.00

Roast 6s. 34.75

Boeuf bouilli 1s. 4.45

Boeuf bouilli 2s. 9.00

Boeuf bouilli 6s. 34.75

Veau en gelée ½s. 0.00

Veau en gelée 1s. 0.00

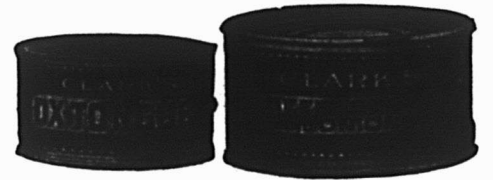
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine 0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz. 1.25

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine 2.30

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine 2.95

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres. . . . 2.00



— au lard, grandeur 1½

Sauce Chili, la douzaine 1.90

Pieds de cochons sans os . . 1s. 4.95

Pieds de cochons sans os . . 2s. 9.25

Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc 3.45

Boeuf fumé en tranches, pots en verre. 1s. 3.45



CASCO 2¾ CLYDE 2¼

FAUX-COLS ARROW

Donnant une élégante apparence demimilitaire. S'ajustant bien et possédant un ample espace pour le noeud de la cravate.

CLUETT, PEABODY & CO., INC. Fabricants, MONTREAL

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme

En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit.

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT (LIMITED)

Manufacturiers

MONTREAL





Faits au Canada

C'est le moment de Commander vos Bocaux

On ne saurait trop recommander aux marchands de s'approvisionner de bonne heure en **BOCAUX** de toutes sortes pour conserves, confitures, etc.

La grosse campagne éducationnelle faite en faveur de l'économie des approvisionnements alimentaires aura pour effet, au cours de l'été, de provoquer une activité sans précédent, dans la préparation des conserves domestiques. Il y aura donc un besoin inaccoutumé de **BOCAUX** auquel devront répondre les marchands.



Faits au Canada



C'est pour cette raison qu'il convient d'éclairer les marchands sur la situation qui se prépare dans le domaine de la conserve domestique. Il y aura grosse production dans cette ligne et par conséquent demande considérable de **BOCAUX**. Dans de telles circonstances, un approvisionnement hâtif est de bonne politique.

En s'adressant à leurs marchands de gros, les détaillants pourront s'assurer l'approvisionnement, en heure, de **BOCAUX** de qualité qui répondront aux besoins des consommateurs. Qu'ils donnent donc leurs commandes dès maintenant, la chose est plus prudente, car ils seront sûrs, en agissant ainsi, de l'exécution intégrale de leurs ordres.



Annonce de la Dominion Glass Co., Limited.


ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

— de —


MONTREAL

BIBLIOTHÈQUE

N'avez-vous jamais vu un commis, si nouveau soit-il, qui ne sache ce que c'est que Gold Dust?



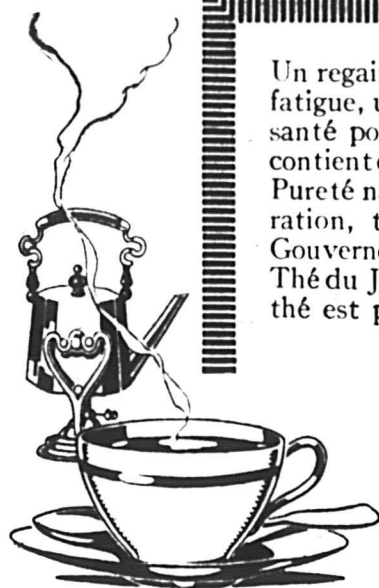
FAIT AU CANADA



THE N.K. FAIRBANK COMPANY
LIMITED
MONTREAL

Laissez faire votre ouvrage par les Jumeaux **GOLD DUST**.

THÉ DU JAPON



Un regain de vigueur quand arrive la fatigue, un aliment pour les forts, la santé pour les malades, voilà ce que contient chaque tasse de Thé du Japon. Pureté naturelle et absence d'adultération, tels sont les règlements du Gouvernement Japonais. Buvez du Thé du Japon pour être sûrs que votre thé est pur.

*"Le thé adoucit le caractère,
éveille l'esprit, stimule l'orga-
nisme."*

14

Un étalage attrayant de Thé du Japon est toujours d'actualité et vaut la peine qu'on s'en occupe.

On peut être certain que la qualité de ce produit délicieux du Royaume des Fleurs donnera satisfaction à l'amateur de thé le plus exigeant.

Bien des gens dans votre voisinage achèteront de vous du Thé du Japon. La demande augmente tous les jours.

Pourquoi ne pas vous préparer pour recueillir votre part de ces ventes?



MAISON FONDÉE EN 1874

LA CIE D. HATTON

MONTREAL

Procurez-vous une de nos Boîtes d'Étalage pour poisson, élégantes, solides, sanitaires, à \$10.00 chaque.

Tenez-vous prêts à vendre du Poisson cet été. Il y aura une grosse demande.

Pour toutes espèces de poisson, frais, ou séché, gelé ou fumé, mis en conserve ou en saumure, adressez-vous à la vieille maison de confiance qui est la source principale où vous pourrez vous approvisionner, obtenir des cota-tions ou des renseignements consernant le POISSON.

- — — en verre ½s. 2.75
- — — en verre ¼s. 1.75
- Langue, jambon et pâté de veau ½s. 1.95
- Jambon et pâté de veau ¼s. 1.95
- Viandes en pots épicées, boîtes en ferblanc, boeuf, jambon, langue veau gibier ¼s. 0.75
- — — en ferblanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier. ¼s. 1.40
- — — de verre, poulet, jambon, langue, ¼s. 2.35
- Langues ½s.
- — — 1s.
- de boeuf, boîtes en ferblanc. . . . ½s. 3.75
- — — 1s. 7.50
- — — 1½s. 12.00
- — — 2s. 15.50
- en pots de verre
- de boeuf pots de verre, size 1½ 14.00
- — — 2s. 17.00
- Mince Meat en "tins" cachetées hermétiquement

CANADIAN BOILED DINNER

- 1s. 2.45
- 2s 5.95
- Mince meat.—
- En seaux de 25 livres 0.23
- En cuves, 50 livres 0.23
- Sous verre 3.95

KETCHUP AUX TOMATES

- Bouteilles,
- 56" 16 — 3.50

BEURRE DE PEANUT

- Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2 1.45
- Beurre de Peanut, 24 " — ½ — 2 1.95
- Beurre de Peanut, 17 " — 1 — 1 2.45
- Boîtes carrées
- Seaux 24 livres 0.27
- Seaux 12 livres 0.28
- Seaux 5 livres 0.30

- Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine 10.00

- Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz. 5.00

- Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine. 0.95
- do, 41 liv., 4 douz., la douz. 1's 1.25
- do, 40 liv., 2 douz., la douz. 2's 2.30
- do, boîtes plates, 49 liv., 2 douz., la douz. 3's 2.95
- do, grosses boîtes, 67 liv., 2 douz., la douz. 3.35
- do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz. 12.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz. 20.00

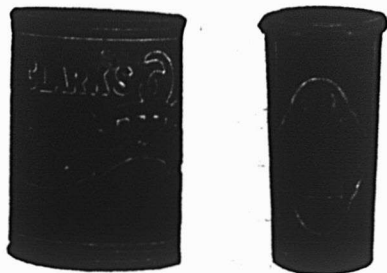
FEVES AU LARD

- Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. . . . 0.85
- do, 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. 1.15
- do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz. 1.95
- do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz. 2.50
- do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz. 2.95
- do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz. 10.00
- do, grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz. 18.00
- Pork & Beans, Tomato, 1½ 1.90
- Pork & Beans, plain, 1½ 1.65
- Veau en gelée 0.00
- Hachis de Corned Beef ½s 1.95
- Hachis de Corned Beef . . 1s 3.45
- Hachis de Corned Beef . . 2s. 5.45
- Beefsteak et oignons ¼s. 2.90
- Beefsteak et oignons . . . 1s. 4.45
- Beefsteak et oignons 2s. 8.45
- Saucisse de Cambridge . . . 1s. 4.45
- Saucisses de Cambridge . . . 2s. 8.45
- Pieds de cochons sans os . . ½s. 2.90

Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation de La Maison. (Produits du Canada.)

KLIM

- Grandeur Hôtel, 6 boîtes de 10 livres, à la caisse \$15.50
- Grandeur Famille, 24 boîtes de 16 onces, à la caisse. 6.30
- Grandeur Echantillon, 48 boîtes de 4 onces, à la caisse 4.50



- Mince Meat. 1s. 3.25
- Mince Meat. 2s. 4.95
- Mince Meat. 5s. 13.50

Les Aliments Préparés de CLARK

Vous assurent de la
PREMIERE QUALITE

Fèves au Lard de Clark

Beefsteak et Oignons
Saucisse Cambridge
Corned Beef
Roast Beef
English Brawn
Pâtés de viandes
Corned beef haché
Viandes en tranches
Soupes (assortiment complet)
Viandes en pots
Boeuf fumé en tranches
Spaghetti avec tomates
Sauce et fromage
Langue, jambon et veau
Fluid Beef Cordial
Beurre de peanut
Etc., etc., etc.

De Bonnes Affaires sont
toujours le résultat de
la Qualité

W. Clark Ltd - Montréal



Farines Préparées de Brodie

Licence No 2-001.

Avoines Roulées
"Perfection"

Licence No 2-034.

Le Contrôleur des Vivres ayant accordé les licences ci-dessus, les EPICIERs se trouvent pleinement protégés pour la vente de ces produits.

BRODIE & HARVIE Limited
Montréal Téléphone. Main 436

Les clients satisfaits sont
le meilleur actif d'un
commerce d'épicerie

Les préparations de

Cacao et de Chocolat de BAKER



REGISTERED
TRADE-MARK

sont dignes de
confiance; tous
jours d'une qua-
lité uniformément
supérieure,
de vente facile,
constamment
en demande,
ce sont les modè-
les des articles de
leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1780
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

Demandes toujours cette marque



Demandez les

Saucisses

Etiquettes de

COTE & LAPOINTE

Manufacturiers de

Saucisses
spéciales au
Porc Frais.

Frankfurt, Saucisse aux Fèves et
Porc, Saucisse au Riz et Porc, Sau-
cisse au Sauge, Saucissons de Bou-
logne et à l'Ail et jambon pressé.

Toujours les Meilleures.

Vendez-les et ayez des clients satisfaits

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW	CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE	CIDRE DE POMME
CREAM SODA	EAU MINERALE
LEMON SOUR	FRAISE
CHERRY CREAM	ORANGE
CHAMPAGNE KOLA	SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE
LASALLE 256

MONUMENTS

MARBRE & GRANIT

Spécialités: Sculpture,
Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

Charbon

ANTHRACITE ET BITUMINEUX

Expédié par voie ferrée ou voie
d'eau à tous endroits de la
province de Québec.

George Hall Coal Co.
of Canada, Limited

26 rue St-Pierre, Montréal

Service régulier et glace pure

THE CITY ICE CO., LIMITED

Bureau principal:

280 ST-JACQUES

Téléphone Main 8605
" " 8606
" " 8607

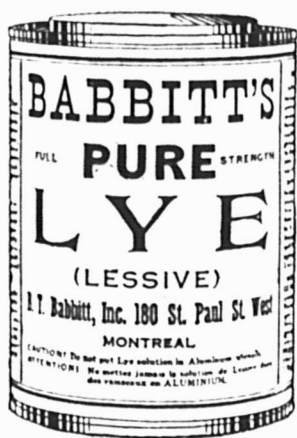
SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons, — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur
remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.





Economie en temps de guerre LESSIVE PURE BABBITT pour faire le savon

Combinée avec des corps gras et des graisses de rebut, la Lessive Babbitt fait un excellent savon, à un coût dérisoire. Mode d'emploi sur chaque boîte.
La Lessive concentrée la plus forte et la plus pure dans un fer-blanc commode, à couvercle breveté—Rapporte à l'épicier un bénéfice intéressant.— Se vend \$4.50 la caisse de 4 douzaines.

Wm. H. DUNN Limited. Dépositaires - Montréal

Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

"SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les
Allumettes



Que vous
devriez vendre
à vos clients

THE CANADA STARCH CO., LTD. Manufacturier des Marques Edwardsburg.

- Empois de buanderie. La liv
- Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) 0.09 1/2
- White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre 0.10
- Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres 0.10 1/2
- Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) 0.10
- Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) 0.10
- Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (20 livres) 0.11 1/2
- Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres 0.13
- — (36 liv.)
- boîtes à coulisses de 6 livres 0.13
- Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) 0.11
- Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.25
- Celluloid
- Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse 4.50
- Empois de cuisine.
- W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.) 0.11 1/2
- Canada Pure Corn Starch (40 livres) 0.10 1/2
- Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre 0.18
- (Boîte de 20 liv., 1/4 c. en plus, excepté pour la farine de pomme de terre).
- Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse
- Jarres parfaitement cachetées, 3 livres, 1 doz., en caisse 4.25

- Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse 4.65
- Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse 5.20
- 10 liv., 1/2 doz., en caisse 4.95
- de 20 liv., 1/4 doz., en caisse 4.90
- (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).
- Barils, environ 700 livres 0.07
- Demi-Baril, environ 350 livres. 0.07 1/2
- Quart de Baril, environ 175 liv. 0.07 1/2
- Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque 2.15
- — 3 gals., 38 1/2 liv., chaque 3.25
- — 5 gals., 65 liv., chaque 5.25

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

- Boîtes de 2 livres, 2 douzaines. 5.15
- Boîtes de 5 livres, 1 douzaine. 5.70
- Boîtes de 10 livres, 1/2 douzaine 5.45
- Boîtes de 20 livres, 1/4 douzaine 5.40
- (Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)
- Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.
- Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

BORDEN MILK CO., LIMITED MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



LAIT CONDENSE

- La caisse
- Marque Eagle, 48 boîtes 8.75
- Reindeer, 48 boîtes 8.46
- Silver Cow, 48 boîtes 7.90
- "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes 7.75
- Marque Mayflower, 48 boîtes 7.75
- "Challenge", "Clover", 48 boîtes 7.25



Lait Evaporé

- Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes 6.40
- "Tall", 48 boîtes 6.50
- "Family", 48 boîtes 5.50
- "Small", 48 boîtes 2.60

CAFE CONDENSE

- Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.75
- — "Petite", 48 boîtes 6.00
- Regal, 24 boîtes 5.40
- Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes 5.75
- Marque Reindeer, petites boîtes 6.00

Conditions: net, 30 jours.
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

HENRI JONAS & CIE Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

- La lb.
- Macaroni "Bertrand" manquant
- Vermicelle — —
- Sphaghetti — —
- Alphabets — —
- Nouilles — —
- Coquilles — —
- Petites Pâtes— —



Les produits à l'étiquette
GAZELLE

sont la quintessence des meilleures
fabrications

Les Produits à l'étiquette
GAZELLE

sont tout ce que la récolte de
chaque année a pu donner
de meilleur



**HUDON, HEBERT &
CO., Limitée**

MONTREAL



Nos Biscuits Sodas "Select", sont comme leur nom l'indique, des Biscuits de CHOIX

Depuis plus de trente-cinq ans nous avons consacré nos efforts à perfectionner nos procédés de manufacture de façon à assurer à notre clientèle toujours croissante, un produit qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

L'augmentation considérable de nos ventes, nous a prouvé que nous avons réussi à atteindre ce résultat, mais nous ne nous reposons pas sur ces succès et continuons notre marche en avant, vers le progrès. En même temps que nous cher-

chons journellement à améliorer notre production, nous ne négligeons rien pour faire de notre SERVICE au marchand un élément important de la popularité de nos Biscuits. Nos voyageurs visitent continuellement les marchands de la Province, empressés à leur montrer nos échantillons. Voyez-les ou écrivez-nous si vous n'avez pas reçu leur visite. Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir des échantillons de nos lignes de vente assurée et d'un profit rémunérateur pour votre magasin.



Pour que votre stock soit complet il est nécessaire que vous teniez un assortiment de nos principales lignes de Biscuits.

Demandez nos listes de prix.

The Montreal Biscuit Co.

MANUFACTURIERS DE
BISCUITS ET CONFISERIES
MONTREAL

Extrait, Culinaires "Jonas"	La doz.	
1 oz. Plates Triple Concentré	1.00	
2 oz. — — —	1.90	
2 oz. Carrées — — —	2.90	
4 oz. — — —	4.00	
8 oz. — — —	7.50	
16 oz. — — —	14.00	
2 oz. Rondes Quintessences	2.40	
2 1/2 oz. — — —	2.71	
5 oz. — — —	4.64	
8 oz. — — —	8.00	
8 oz. Carrées Quintessences	8.00	
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	5.00	
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	9.00	
2 oz. Anchor Concentré	1.20	
4 oz. — — —	2.10	
8 oz. — — —	3.60	
16 oz. — — —	7.20	
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.95	
4 oz. — — —	1.75	
8 oz. — — —	3.25	
16 oz. — — —	5.75	
2 oz. Plates Solubles	0.95	
4 oz. — — —	1.75	
8 oz. — — —	3.25	
16 oz. — — —	5.75	
1 oz. London	0.65	
2 oz. — — —	0.95	

Extraits à la livre, de \$1.25 à \$4.00
— au gallon, de 8.00 à 24.00
Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures.	La doz.	
Marque Froment, manquant.		
Marque Jonas, manquant.		
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau.		\$2.50.
Moutarde Française "Jonas"	La gr	
Pony	2 doz. à la caisse	15.00
Small	2 — —	12.00
Medium	2 — —	18.00
Large	2 — —	— manquant

Tumblers	2 —	— manquant
Mugs	2 —	— manquant
Nugget	2 —	— manquant
Athenian	2 —	— manquant
Gold Band Tu	2 —	— manquant
No. 64 Jars	1 —	— manquant
No. 65 Jars	1 —	30.00
No. 66 Jars	1 —	36.00
No. 67 Jars	1 —	— manquant
No. 68 Jars	1 —	— manquant
No. 69 Jars	1 —	— manquant
Molasse Jugs	1 —	— manquant
Jarres, 1/4 gal.	1 —	— manquant
Jarres, 1/2 gal.	1 —	— manquant
Pts Perfect Seal, 1 doz. à \$33.00 par grosse.		
Qrts. Perfect Seal, 1 doz. à \$45.00 par grosse.		
— — — 1/4 livre, c-s 29		
Poudre Limonade "Mesina" Jonas		
Petites boîtes, 3 douzaines par caisse à \$15.00 la grosse.		
Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse, à \$36.00 la grosse.		
Sauce Worcestershire		15.00
"Perfection" 1/2 pt. à \$15.00 la grosse, 3 douzaines par caisse.		

AGENCES



AGENCES

LAPORTE, MAR

TIN LIMITEE

Eau de Vichy		
Admirable crown	50 Btles.	8.50 c-s
Neptune	50 Btles	9.50 c-s
Limonade de Vichy		
La Savoureuse	50 Btles	12.50 c-s
	100 1/2 Btles	15.00 c-4

Eau Minérale Naturelle		
Ginger Ale et Soda Importés		
Ginger Ale Trayder's—		
c-s doz., chop. 1.50 doz. (cou-		
Extrait de Malt.		
Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.60 c-s		
Miller de Milwaukee, Brl. 8 doz. 18. brl.		
Lager Beer		
Miller's High Life, Baril 10 doz.,		18.50 Brl.
Bière Anglaise de Bass	dos.	
c-s 12 doz. 1/4 Btles	1.65	
Thé du Japon		
Marque Victoria, c-s 80 livres . . .	0.93	
Thés Noirs		
Marque Princess, tins de 30 e t50 lbs	53	
Marque Victoria, tins de 30 et 50 lbs	55	
L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,		
Montréal.		
"PRIMUS"		
Thé Noir Ceylan et Indien		
Etiquette Rouge, paquets de 1 li-		
vre, c-s 30 livres, la livre . . .	0.45	
— — — 1/2 livre, c-s 30		
livres, la livre	0.45	
— — — 1/4 livre, c-s 30		
livres, la livre	0.46	
Etiquette Argent, paquet de 1 livre,		
c-s 30-livres, la livre	0.52	
— — — 1/2 livre, c-s 30		
livres, la livre	0.52	
— — — 1/4 livre, c-s 29		
livres, la livre	0.53	
"PRIMUS"		
Thé Vert Naturel, non coloré		
Etiquette Rouge, paquets de 1 li-		
vre, c-s 30 livres, la livre . . .	0.45	
— — — 1/2 livre, c-s 30		
livres, la livre	0.45	
— — — 1/4 livre, c-s		
29 1/4 livres, la livre	0.46	
Etiquette Argent, paquet de 1 livre,		
c-s 30 livres, la livre	0.52	

La Compagnie H-O s'est organisée pour coopérer rapidement avec l'action des contrôleurs des vivres du Canada.

POIDS NET DES CONTENANTS, 12 ONCES

Co-opérant avec le Contrôleur des vivres du Canada, nous avons augmenté le poids de la "FORCE" et y substituons 33 $\frac{1}{3}$ % de blé d'Inde. La loi prohibe les coupons primes.

NUMERO DE LA LICENCE 2-029.

POIDS NET DES CONTENANTS, 10 ONCES

Co-opérant avec le Contrôleur des vivres du Canada—pour économiser le blé—nous employons maintenant du blé d'Inde dans la fabrication de Gust-o. La loi défend de donner des jouets.

NUMERO DE LA LICENCE 2-030

Ces étiquettes seront employées sur nos produits et les marchands de tout le Dominion peuvent recommander et vendre librement

"FORCE" et Gust-o

sachant qu'ils répondent de tous manières aux exigences de la loi.

The H-O Company, Hamilton, Ontario

M. l'Épicier

Donnez-vous pleine valeur à votre clientèle, lorsqu'elle achète un pot de confiture ou de gelée, de marmelade ou de pickles, ou bien lui donnez-vous un pot avec couvercle disjoint et un contenu gâté?

En insistant pour que tous vos récipients de verre soient scellés avec des Capsules Anchor, vous ajoutez à votre propre réputation, en donnant à votre clientèle satisfaction parfaite.

Les produits alimentaires convenablement mis en conserves dans un bocal de verre scellé avec une Capsule Anchor hermétique, gardent leur pleine saveur indéfiniment et il n'est pas nécessaire de faire des prix spéciaux pour liquider votre stock. L'apparence attrayante de l'emballage plaira immédiatement à votre cliente et c'est à vous à lui fournir ce qu'elle sait être le meilleur.

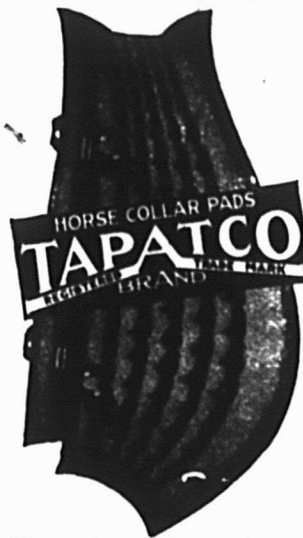
Anchor Cap & Closure Corporation
OF CANADA, LIMITED

MUNUFACTURE ET
BUREAUX GÉNÉRAUX

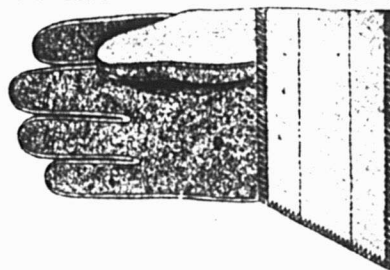


50 Chemin Dovercourt
TORONTO (ONT.)

FORTE DEMANDE POUR LES DEUX



Elles sont de couleur Brune ou Blanche ou Vieil or Massif avec bord en feutre rouge. Largeurs: 10", 11" ou 12" et dimensions de 18" à 25".



Faits avec poignets et gantelet tricotés ou à bande, pesanteur légère, moyenne ou élevée. Gants et mitaines Jersey de couleur Oxford, Tan et Ardoise. Nous fabriquons aussi un gant avec intérieur en cuir "leatherette" qui triomphe partout.

La saison des Bourrures pour Colliers de chevaux est arrivée. Les propriétaires de chevaux prennent de grandes précautions, car les chevaux ont trop de valeur pour qu'on les néglige.

Les Bourrures à Collier Marque Tapatco sont d'une grande durabilité et ont des caractéristiques exclusives brevetées qui constituent une grande amélioration sur les bourrures ordinaires de fatigue.

Donnez à vos clients le mieux que puissent procurer l'argent et l'expérience en leur offrant les colliers de chevaux marque Tapatco.

Les Gants de Coton

sont en grande demande à cette époque de l'année et surtout cette année vu l'entrain avec lequel les gens entrent dans la grande campagne de Production.

Les gants de coton Tapatco obtiennent invariablement les ventes—

leur qualité est de confiance, leur apparence nette et ils durent longtemps. Mettez en évidence la marque Tapatco et obtenez immédiatement un bon bénéfice et une clientèle pour l'avenir.

The American Pad & Textile Co.

CHATHAM (ONT.)

RENSEIGNEMENTS D'AFFAIRES

CHANGEMENTS COMMERCIAUX

DISSOLUTION—

Max. Bonavitsky, Regd., Rose Hamburg, séparé de biens de M. Bonavitsky, filé de 11e jour d'avril 1918.
Satisfaction Shoe Store, Ralph Carter, filé le 11e jour d'avril.
Pharmacie Lachine Regd., Lachine, Ernest Décary, M.D., filé le 27e jour de mars 1918.
Faure et Diochon, Garnitures électriques, Paul Faure, filé le 4e jour d'avril 1918.
Pauzé et Gohier, Wilfrid Pauzé, filé le 5e jour d'avril 1918.
M. Clerk & Co., Libraire, Louis Terroux, Maurice Clerk, filé le 20e jour d'avril 1918.
Chase & Sanborn, John William, T. Rich, L. Jones, tous de Newton, Mass., Fred. A. Flood, de Brooklyn, Mass., John Anderson, de West, Norman H. George Daniel, Gillenor, filé le 22e jour d'avril 1918.
Hobeika & Nadier, restaurant, Michel Haberka, Jos. Nadier, filé le 19e jour d'avril 1918.
Le Pailleur & frère, Lachine, Jos. Wilfrid LePailleur, Jean Armand LePailleur, filé le 20e jour d'avril 1918.
A. Lyman & Elbovitz, marchands de fruits, Nathan Lebovitz, Annie, séparée de biens de Louis Beral, filé le 17e jour d'avril 1918.
Art. Swiss Embroidery Co., S. Tranket, D. Mordovitch, filé le 19e jour

d'avril 1918.

J. A. Perras & Cie, 436 Notre-Dame-Ouest, Jos. Auguste Perras, Jos. Léon Grenier, filé le 18e jour d'avril 1918.
David & frère, contracteurs, Montréal, Jos. David, Larnet David, filé le 16e jour d'avril 1918.
Goora & Goora, Novelty Nadra, Goora Albert, Nadra Goora, filé le 17e jour d'avril 1918.
St. Lawrence Lumber Co., Inc., Montréal, Alfred D'Orsonnens, secrétaire-trésorier, H. Bourgouin, liquidateur.
Star Dress Mfg. Co., Pesach Astrofsky, Solomon Kasslin, filé le 2e jour d'avril 1918.
Black Diamond Needle Co., Hubert Austin Berninster Art.
Kempfrieder Kempton, filé le 3e jour d'avril 1918.
Mile End Fruit Exchange, Ezakiel Maleu, Sam. Letovsky, filé le 3e jour d'avril 1918.
Nap S. Antoine et fils, épiciers, Louis Nap. St. Antoine, Louis St. Antoine, Hector St. Antoine, filé le 3e jour d'avril 1918.
B Lande & Co., manufacturiers de vêtements, B. Lande, Morris Goldberg, filé le 3e jour d'avril 1918.
Montreal Symphonola Co., Montréal, Lorraine Gertrude, Constante Marsan, séparée de biens de Hubert Austin Beminster, Arthur Klempener, filé le 4e jour d'avril 1918.
Thibault & Turcotte, contracteurs, Dominique Thibault, Geo. Turcotte, filé

le 6e jour d'avril 1918.

Simoneau & Pelletier, bouchers, Montréal, Aimé Simoneau, Hector Pelletier, filé le 6e jour d'avril 1918.
Modern Waist Co., Abraham N. Anber, marié à Rose Kayette alias Cayotte, marié sans contrat, à Ottawa, Ont., et Farris Kouri, marié sans contrat, en Syrie, avec Martha Anber, filé le 8e jour d'avril 1918.
Marin Fish Co., Montréal, A. T. Jacobs, Meyer, B. R. Cohen, filé le 8e jour d'avril 1918.
Montreal Fireproof Garage, Sadie Rubrisky, séparée de biens de Harris Wener, filé le 12e jour d'avril 1918.
Hilaire Achim Regd., Augustin Mercille, séparé de biens de Hilaire Achim, filé le 12e jour d'avril 1918.
The Real & Rooming House for Transients, Henry J. Bastien, filé le 12e jour d'avril 1918.
Central Shoe Store., Alfred P. Weary, filé le 17e jour d'avril 1918.
Jodoin & Cie, Emile Jodoin, filé le 18e jour d'avril 1918.
M. Markus & Co., Standard Umbrella Mfg. Co., Tanny Kahn, de Westmount, séparé de biens de Markus Markus, filé le 19e jour d'avril 1918.
Goldfine & Chanante Jacobs, filé le 19e jour d'avril 1918.
Chacra Saykaly & Co., marchands de nouveautés et de fantaisie en gros, Easa Chacra, Tanqous Saykaly, Joseph B. Saad, Michael Saykaly, filé le 10e jour d'avril 1918.

M. le Marchand,

Vous rendez-vous compte du bénéfice que vous réalisez en mettant en évidence des marchandises qui sont annoncées dans tout le pays?



Un commerçant qui ne fait des affaires que dans sa localité peut ne pas avoir les moyens de faire de la publicité sur une aussi grande échelle que les manufacturiers dont le commerce s'étend par tout le pays; MAIS. . . .

Il peut profiter de la publicité de ceux-ci en faisant un bel étalage dans ses vitrines et en donnant aux articles annoncés dans tout le pays une place prééminente dans son magasin--en faisant--sienne--la--publicité--des manufacturiers.

L'affiche reproduite ci-dessus, bien coloriée, pleine de vie, 10' de hauteur par 25' de largeur, s'adresse plusieurs fois par jour à plus de 3,500,000 Canadiens.

Mettez une carte du STAG dans votre vitrine et voyez quelle augmentation d'affaires elle vous vaudra.

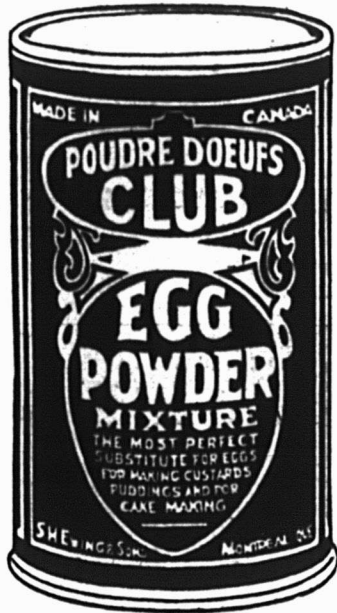
Faites vôtre cette publicité

ECRIVEZ A LA

Canadian Poster Company,

EDIFICE LEWIS, MONTREAL

Pour la Publicité par l'Affiche n'importe où au Canada.



LA POUDRE D'OEUF "CLUB"

est celle que tout marchand devrait tenir, parce que c'est un succédané des oeufs, qui est garanti pur et dont tous les ingrédients sont absolument purs.

LA POUDRE CUSTARD "CLUB"

est fabriquée conformément à la loi des "Aliments Purs", et est aussi délicieuse que les oeufs, dans les gâteaux, blanc-manges, etc., etc. Cette poudre est

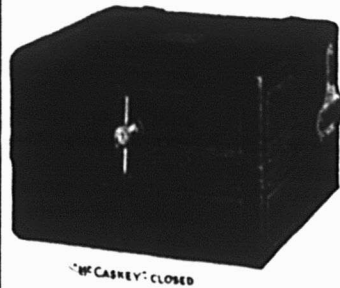
de moitié moins cher que les oeufs et produit les mêmes résultats.

*Demandez-nous nos prix et conditions
aux marchands.*

S. H. EWING & SONS

98 RUE KING, MONTREAL (P.Q.)

TELEPHONES, MAIN 65
" " 155
" " 7925



"McCASKEY"

Systèmes de Comptes
POUR TOUT COMMERCE

Représentants pour la province de
Québec, J.-E. Bédard, Boite 12 Fau-
bourg St-Jean, Québec—E.-E. Pré-
court, 55 1/2 rue King, Sherbrooke.

McCaskey Systems Limited
235-245 Ave. Carlaw, - TORONTO

Quincaillerie de toute sorte

TOUJOURS EN STOCK

Une attention toute spéciale est portée aux commandes reçues par la poste ou par téléphone.

THOS. BIRKETT & SON CO., LIMITED

Marchands de Quincaillerie en Gros

OTTAWA,

CANADA

TELEPHONE QUEEN'S 859
" " 189

RENSEIGNEMENTS D'AFFAIRES (suite)

DISSOLUTIONS

Duclos & Duclos, liquidateurs, Geo. Duclos et Louis Honoré, filé le 11e jour d'avril 1918.

Cockel & Panos, confiseurs, Machels Geo. Cokcollades alias Coekels, Speros Theodore Prahales alias Panos, filé le 11e jour d'avril 1918.

Princess Billiard Hall, 324 Saint-Laurent, Alexander M. Fisher, Mike Trakes, depuis le 10e jour d'avril 1918.

International Sales Co., J. Napoléon Rousseau, Henri Aubin Poissant, filé le 13e jour d'avril 1918.

De Tilly Frère, Roméo de Tilly, Raoul de Tilly, filé le 12e jour d'avril 1918.

Greenblatt & Breitholtz, Louis Greenblatt et Samuel Breitholtz, filé le 15e jour d'avril 1918.

Redpath & Co., courtiers, Montréal. John Hébert Redpath, L. Rosscorper, A. Ross Crawford, filé le 15e jour d'avril.

Local, Jean Louis Alphonse Paré, Chas. Samuel Sarault, filé le 10e jour d'avril 1918.

La Cie J. Chartier, Ltée, J. J. Chartier, Pré., filé le 10e jour d'avril 1918.

B. Trudel & Co., agents manufacturiers, Lucien Trudel, d'Outremont, filé le 24e jour d'avril 1918.

R. Breux & Co., Olympe Cardinal, filé le 24e jour d'avril 1918.

NOUVELLES COMPAGNIES—
Grown Cycle Motor Co., Louis Rosenthal, marié sans contrat en Angleterre, depuis le 5e jour d'avril 1918.

The Alps Candy & Flour Store, Sypros Wattis, célibataire, depuis le 6e jour d'avril 1918.

Oil Shales Syndicate, Samuel A. Richardson, séparé de biens de Edith Beresford Cobban, depuis le 6e jour d'avril 1918.

Gauvreau & Co., épiciers, Eugène Lafleche, célibataire, depuis le 8e jour d'avril 1918.

J. Sauvé, Inc., opticiens, J. Sauvé, en communauté de biens de H. Desparois, depuis le 9e jour de mars 1918.

Maxime's Dress Mfg. Co., 338 Sainte-Catherine, W. Max Steinberg, séparé de biens de Minnie Jurist, depuis le 10e jour d'avril 1918.

NOUVELLES FIRMES

Playmore Restaurant, Dalle Assly, veuve de Jos. Beshwaty, depuis le 16e jour de mars 1918.

The Levine Clothing Store, 1053 Sainte-Catherine Est, Harry Lemce, en communauté de biens de Sarah Appel, depuis le 5e jour de mars 1918.

J. H. Folsy & Fils, imprimeurs, Jos. Emile Folsy, séparé de biens de Anna Cusson, depuis le 8e jour d'avril 1918.

Greyhound kennel, chiens, Rosa Béland, veuve d'Edouard Bellavance, depuis le 10e jour d'avril 1918.

Forum Garage, Geo. Frank Lum, séparé, depuis le 10e jour d'avril 1918.

Hyde & Son, fournitures pour cons-

tructeurs, Montréal, J. W. Hyde, séparé de biens de N. Edith Curnow, depuis le 30 jour de mars 1918.

A.D. McGillis, Montréal, A.D. McGillis, marié en Ontario à I. M. McCullough, depuis le 2e jour d'avril 1918.

Gillette Distributing Co., Montréal, Milton Hammer, séparé depuis le 4e jour de mars 1918.

Star Dress Mfg. Co., manufacturiers de robes, Pesach Ostrofsky, célibataire, depuis le 30 jour de mars 1918.

National Fur Co., C. Jenkin, séparé de biens de S. Bassin, depuis le 2e jour d'avril 1918.

D. A. Finlay, 49 Saint-Nicholas, célibataire, depuis le 2e jour d'avril 1918.

Z. Dugas, épicier, L. Dugas, en communauté de biens de L. Larchevêque, depuis le dernier novembre 1918.

Au Printemps, Bazar des Modes, Mark Barask, en communauté de biens de M. Constant, depuis le 3e jour d'octobre dernier, 1918.

Black Diamond Needle Co., Hubert Austin Benister, séparé de biens de Lorraine G. Constance Marsan, depuis le 3e jour d'avril 1918.

A. N. Laxe, tailleurs, A. Herscovitch, séparé de biens de Moses Lax, depuis le 26e jour de mars 1918.

The Standard Corrugated Paper Co., J. A. Moisan, veuf, depuis le 10e jour d'avril 1918.



L'Usine qui soutient notre Marque de Commerce

D'un humble début, il y a 59 ans, dans un petit atelier d'environ 12 pieds par 18 pieds de surface, nous avons augmenté annuellement notre capacité et nos facilités de manufacture jusqu'à l'établissement de la magnifique bâtisse moderne montrée ci-dessus, en tuile blanche et en terra cotta—la plus grande usine de son espèce au Canada ou en Amérique.

McCormick's

C'est une chose de valeur pour vous, d'être en mesure d'offrir à vos clients les Biscuits Sodas manufacturés dans cette usine claire, propre, scientifiquement ventilée, qui est louangée par les experts d'aliments purs de toutes les parties du continent.

The McCormick Manufacturing Co., Limited

JERSEY
CREAM

Sodas

Bureaux principaux et Fabrique:
London (Canada)

Entrepôts Succursales: Montréal, Ottawa, Hamilton, Kingstor, Win-
nipeg, Calgary, Port Arthur, St-Jean (N.B.)

Fabricants aussi des "BISCUITS DE FANTAISIE McCORMICK"

Des Produits d'un goût délicieux et certains de donner satisfaction

Quand un client vous demande un aliment marin de qualité, vous pouvez lui recommander en confiance l'une ou l'autre des lignes bien connues de la *Marque Brunswick*.

Parce que ces produits délicieux du Vieil Atlantique sont précisément ce qui représente ce qui plaît au client, aussi bien que ce que peut produire l'effort scientifique intelligemment dirigé.

Tous les bons commerçants devraient profiter de la campagne de conservation qui crée une augmentation de demande pour le poisson.

Avec la *Marque Brunswick* sur vos rayons et dans vos étalages, vous pouvez compter sur des ventes plus importantes.

Car la qualité de la *Marque Brunswick* rend certaines les ventes renouvelées. Commandez de cette liste:

¼ SARDINES A L'HUILE

FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)

HARENG SAUCE AUX TOMATES

¼ SARDINES A LA MOUTARDE

KIPPED HERRING

CLAMS



CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée.

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 }
Canada et Etats-Unis . \$2.00 } PAR AN.
Union Postale, frs . . 20.00 }

Circulation fusionnée. { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détail-
lants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits paya-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 3 mai 1918

Vol. XXXI—No 18

SEVERES RESTRICTIONS CONCERNANT L'USAGE DU SUCRE ET DES GRAISSES, T S'APPLIQUANT A LA MANUFACTURE DES BONBONS, DE LA CREME A LA GLACE, DES PATISSERIES, ETC

Restrictions rigoureuses dans l'usage du sucre et de la graisse pour la manufacture des biscuits, gâteaux ou produits à pâte douce; prohibition complète de la manufacture de certains de ces produits; réduction de la consommation du sucre des manufacturiers de bonbons à moitié de la moyenne employée par eux l'an passé; limitation du montant des graisses et sucres qui peuvent être employés dans la manufacture de la crème à la glace; telles sont les prévisions principales d'un ordre qui vient d'être lancé par la Commission du contrôle des vivres du Canada.

Ces nouvelles réglementations sont imposées pour proportionner la consommation du sucre du Canada à l'approvisionnement disponible; et pour préparer les approvisionnements nécessaires pour la saison des conserves. L'emploi des graisses est diminué, du fait des besoins croissants en Europe pour graisses comestibles. D'autres restrictions sont faites sur l'usage de la farine de blé dans la manufacture des bonbons et des produits à pâte douce.

Les règlements annoncent qu'à partir du 1er juin, toutes personnes manufacturant de la crème à la glace, des bonbons, des gâteaux, des biscuits, de la pâtisserie, des confiseries, etc., seront soumises au système de licence de la Commission des Vivres du Canada.

Le nouvel ordre prévoit qu'à partir de cette date, nulle personne au Canada ne devra employer dans la manufacture pour la vente de biscuits, gâteaux, ou produits à pâte douce, plus de 80 pour cent de farine de blé étalon. Une seule exception est faite dans le cas des biscuits sodas, dans lesquels la proportion pourra être de 90 pour cent.

Le et après le 1er mai, il sera illégal d'employer plus

de 100 livres de sucre de canne et 40 livres de graisse pour 200 livres de farine et succédanés, dans la manufacture de tout produit de biscuit. Egalement, pas plus de 100 livres de sucre de canne et 60 livres de graisse ne pourra être employée pour 200 livres de farine et succédanés, dans la manufacture des gâteaux à fruits, gâteaux pilés, gâteaux enduits de vin, spongieux ou de toute autre espèce non prohibée par la réglementation.

Pas plus de 25 livres de sucre de canne et de 15 livres de graisse pourront être employées avec 200 livres de farine et succédanés, dans la manufacture de tous produits à pâte douce.

Le et après le 1er juin, il sera illégal pour tout manufacturier au Canada d'offrir en vente l'un ou l'autre des produits ci-dessus nommés s'ils contiennent une plus grande proportion de farine réglementaire, de sucre de canne ou de graisse que celle prescrite.

La manufacture pour vente des produits suivants sera illégale le et après le 1er mai: pâtisserie française ou soufflée, pâte de noix ou crullers, Scotch shortbread ou gâteau, macarons de fantaisie aux amandes ou produits semblables contenant 50 pour cent de sucre de canne; guimauve contenant plus de 20 pour cent de sucre de canne pour une fournée de 60 livres de guimauve ou biscuits ayant leurs produits extérieurs faits entièrement ou en partie de sucre de canne ou de graisse, sauf confitures, gelées ou fruits purs et évaporés.

Après le 1er juin nul manufacturier au Canada n'aura le droit d'offrir en vente l'un ou l'autre de ces produits.

Le et après le 1er mai, il sera également illégal pour toute personne, d'employer dans la manufacture de la crème à la glace, plus de 10 pour 100 de graisses d'o-

BLACK
WATCH

TABAC NOIR A CHIQUER, (EN PALETTES)

Black Watch

IL SE VEND FACILEMENT ET RAPPORTE DE BONS PROFITS

BLACK
WATCH

rigines végétale ou animale, ou plus de 6 livres de sucre de canne pour huit gallons de crème à la glace.

Le et après la même date, il sera illégal d'employer de la farine de blé dans la manufacture des bonbons, les bonbons étant définis comme tous produits solides de sucre, comprenant du "taffy", soit seul, soit en combinaison avec des essences et matières colorantes et incluant la crème de chocolat et toutes choses contenant du chocolat, excepté les produits de chocolat solide.

Tout manufacturier de bonbons est obligé de fournir sans délai, à la Commission des Vivres du Canada, un état assermenté des quantités de sucre de canne et de farine de blé employées dans la fabrication des bonbons, du 1er avril 1917 au 31 mars 1918, et la quantité de sucre de canne en mains au 1er mai 1918, pendant la période du 1er mai au 31 août. Entre ces dates, aucun manufacturier du Canada ne devra employer, par mois, pour la manufacture des bonbons, plus que 50 pour 100 de la quantité moyenne de sucre de canne employée mensuellement par lui, durant l'année finissant le 31 décembre 1917.

LES MARCHANDS DE CAMPAGNE ET DES PETITES VILLES ET LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Nous avons reçu, cette semaine, d'un de nos abonnées, la très intéressante lettre suivante contenant la suggestion d'un règlement de fermeture de bonne heure pour les magasins des petites villes et des campagnes et nous ne pouvons résister au plaisir de la publier, sûrs que nous sommes qu'elle intéressera un nombre considérable de commerçants et qu'elle portera peut-être ses fruits sous forme de mouvements régionaux en faveur d'une réglementation équitable, prévoyant un juste repos pour le marchand. Nous serions heureux si cette initiative individuelle éveillait quelque écho parmi les marchands de la province, et nous aimerions à recevoir des opinions personnelles sur cette importante question.

Ci-dessous le texte de la lettre dont il s'agit:—

Monsieur le Rédacteur,

"Le Prix Courant",
Montréal.

Monsieur,

Je suis, depuis plusieurs années, un lecteur assidu du "Prix Courant", de sorte que je connais l'intérêt que vous portez aux marchands détailliers; je sais que votre sollicitude tend à améliorer les méthodes commerciales et principalement le sort du commerçant; alors je m'adresse à vous, confiant que vous ne serez pas indifférent à ce que je vais vous exposer.

Lorsque vous allez à la campagne et que vous voulez profiter des premières heures du matin pour faire une marche de santé en passant devant quelque magasin vers six heures, en été, vous avez dû voir la porte ouverte et le marchand occupé à faire la toilette de son magasin et l'installation de quelques marchandises à la porte pour annoncer au public qu'il est prêt à le servir; et si vous avez passé vers dix heures du soir vous avez dû être étonné de le voir encore à son poste, toutes lumières allumées attendant que ses derniers clients (qui causent tranquillement de leurs affaires personnelles) lui donnent congé. Vous n'êtes pas sans vous être demandé quel temps reste-t-il à ce pauvre marchand pour prendre de l'exercice en plein air, un peu de récréation, lire la littérature commerciale, se

renseigner sur les questions politiques et municipales, rédiger ses annonces, faire des relations sociales, s'occuper d'œuvres bienfaites et paroissiales, etc., en un mot vivre et non pas seulement exister. Le marchand de la campagne ne voit sa famille qu'à l'heure des repas, et encore, les prend-il, ses repas, à intervalles irréguliers et souvent sont-ils entrecoupés. Il laisse sa demeure, le matin, lorsque sa famille est encore au lit et n'y rentre, le soir, que lorsqu'elle dort et s'il a quelque travail sérieux à faire, qui demande sa grande attention, il doit le faire à des heures qui seraient bien employées au sommeil.

Il me paraît y avoir un manque d'ordre et un défaut que tous les marchands de la campagne déplorent sans y apporter de remèdes.

Mais le remède, me direz-vous, est dans l'association. Parlez-donc d'association dans une campagne, vous recueillerez une bonne partie des marchands de progrès; mais l'autre partie? et le village voisin? et la crainte de déplaire aux cultivateurs, qui se croiraient lésés dans une partie de leurs droits, empêcheraient les marchands de fermer leurs boutiques à une heure convenable.

Je suis d'avis qu'une campagne de fermeture de bonne heure, entreprise dans votre journal, aurait pour effet de connaître l'opinion publique commerciale et de faire faire des suggestions qui arriveraient peut-être à quelque chose de pratique.

Et puisqu'on entend si souvent parler d'économie de combustible et autres, pourquoi ne suggérerait-on pas au contrôleur du combustible d'ordonner la fermeture de tous les magasins à huit heures du 1er mai au 1er novembre et à six heures du 1er novembre au 1er mai, excepté les veilles des dimanches et fêtes d'obligation et du 15 au 31 décembre? Le gouvernement pourrait émettre des permis pour ceux qui ne voudraient vendre que des cigares, cigarettes, liqueurs, tabacs et fruits.

On peut se faire une idée de l'économie du combustible si plusieurs milliers de marchands épargnent en moyenne deux tonnes de charbon chacun pour le chauffage seulement, sans compter le luminaire. Personne n'en souffrirait et un grand nombre en bénéficierait. Le marchand de la campagne n'aurait plus rien à envier à celui des villes. Après une journée de dur labeur il pourrait se retirer avec sa famille, se récréer, s'instruire, repasser en revue la journée écoulée et préparer l'ouvrage du lendemain.

Dans tous les cas, j'aimerais à connaître l'opinion des marchands sur la fermeture de bonne heure, et celui qui aura trouvé la solution du problème aura rendu service à ses confrères.

Je demeure, monsieur le rédacteur,

Votre dévoué,
Un abonné du "Prix Courant".

LES TAXES NOUVELLES ET LES AUGMENTATIONS D'IMPOTS

C'est mardi de la présente semaine qu'a été présentée à la Chambre des Communes, par l'honorable A. K. MacLean, le ministre intérimaire des finances, l'exposé budgétaire du gouvernement pour l'année fiscale 1918-1919. Cet exposé comprenant l'énoncé des nouvelles taxes que le gouvernement compte imposer pour boucler son énorme budget, constitue l'événement de la semaine et aura un effet considérable sur le commerce, comme on pourra en juger par les nouveaux

droits qui vont dorénavant affecter certains produits marchands.

Les nouvelles mesures de taxation vont beaucoup au-delà de toutes les prévisions qui avaient été formulées depuis quelques mois. Le gouvernement ne se contente pas de renouveler et de prolonger la taxe de guerre sur les profits d'affaires et de baisser le minimum d'exemption et d'accroître le pourcentage de l'impôt sur le revenu. Les mesures de taxation du gouvernement vont beaucoup plus loin. Elles frapperont de droits d'accise plus considérables, le tabac, les cigares, les cigarettes, les tabacs à priser manufacturés au Canada ou importés au pays. De plus, le gouvernement impose une taxe de 10 pour cent la livre sur le thé importé et sur le thé en entrepôt, et les droits douaniers affectant le café et la chicorée.

Il n'y a pas que les allumettes et les cartes à jouer qui tombent sous la nouvelle taxation. Les pellicules cinématographiques seront sujettes à l'avenir à une taxation qui s'élèvera à cinq centins du pied linéaire. Le gouvernement impose en outre une taxe de guerre dite d'accise de 10 pour cent sur les automobiles, les bijoux, les gramophones, les prophophones, les machines parlantes, les pianos mécaniques, les orgues automatiques ainsi que les disques et les rouleaux importés ou manufacturés au Canada. Dans le cas des automobiles, la taxe est applicable à tous les automobiles de plaisance importées ou manufacturées au Canada et qui n'étaient pas vendues le 30 avril.

Il a aussi été annoncé que les boissons dans la fabrication desquelles entrent le riz, le malt et le maïs quand elles ne contiennent pas plus de 2½ pour cent d'alcool preuve, seront sujettes à un tarif préférentiel britannique de 25 pour cent, à un tarif intermédiaire et général de 40 pour cent.

En ce qui concerne la taxe de guerre sur les profits d'affaires, le gouvernement a décidé d'appliquer la taxe aux compagnies et firmes ayant une capitalisation de \$50,000 en descendant à \$25,000 qui se trouvaient à être exemptées jusqu'ici. La taxe sera de 25 pour cent sur tous les profits excédant 10 pour cent.

Pour ce qui est de l'impôt sur le revenu, l'exemption dans le cas de personnes non mariées est réduite de \$1,500 à \$1,000 et dans le cas de personnes mariées de \$3,000 à \$2,000. Le taux de la taxe sera de 2 pour cent à partir de \$1,000 jusqu'à \$1,500 dans le cas de personnes non mariées, de veufs ou de veuves sans obligations familiales, et 2 pour cent à partir de \$2,000 jusqu'à \$3,000 dans les cas des autres personnes. L'état allouera cependant une exemption de \$200 pour chaque enfant ayant moins de 16 ans.

Le ministre intérimaire des Finances a expliqué au cours de son exposé budgétaire que l'augmentation du droit d'accise sur les tabacs manufacturés serait de 10 à 20 cents la livre, pour les cigares, de \$3 à \$6 le mille et pour les cigarettes de \$5 à \$6 le mille.

Le gouvernement impose aussi une taxe sur le lit et le siège retenus dans un char-dortoir ou un char-parloir.

L'hon M. MacLean a informé la chambre que les

dépenses totales de guerre, tous comptes payés s'élèveraient à 878 millions de dollars pour la période depuis le commencement d'août, 1914 jusqu'au 31 mars 1918. La dette nette, tous comptes payés atteindra le chiffre de \$1,200,000,000.

Taxes Nouvelles et Augmentations d'Impôts

Les taxes nouvelles et les augmentations de taxes annoncées dans l'exposé budgétaire sont les suivantes :

Taxes sur le revenu. Les exemptions sont abaissées de \$1,500 à \$1,000 pour les célibataires et veufs sans enfants à leur charge et de \$3,000 à \$2,000 pour les hommes et femmes mariés.

La nouvelle échelle sera :

De \$1,000 à \$1,500 ou de \$2,000 à \$3,000, suivant le cas, 2 p.c., ensuite le taux actuel jusqu'à \$50,000 ; mais à partir de ce chiffre :

De \$ 50,000 à \$ 75,000—15 pour cent.

De \$ 75,000 à \$ 100,000—20 pour cent.

De \$100,000 à \$ 200,000—25 pour cent.

De \$200,000 à \$ 400,000—30 pour cent.

De \$400,000 à \$ 800,000—Comme actuellement.

De \$800,000 à \$1,000,000—45 pour cent.

Au-dessus de \$1,000,000—50 pour cent.

Droits d'accise sur le tabac manufacturé, augmentation de 10c à 20c la liv. : sur les cigares, de \$3.00 à \$6.00 le mille ; sur les cigarettes, de \$3.00 à \$6.00 le mille ; sur le tabac importé en feuilles, de 25c à 60c la livre ; sur le tabac importé écotonné, de 42c à 60c ; sur le tabac canadien en feuilles, 5c la livre.

Droits de douane sur le thé, 10c la livre, avec droit d'accise de 10c sur tout le thé en stock au 30 avril au-dessus de 1,000 livres.

Droits de douane sur le café, tarif préférentiel 5 cents et tarif général 7c, au lieu des droits actuels de 2¼ et 3c.

Droit sur toute boisson où l'on a employé la drèche, le riz ou le maïs et ne contenant pas plus de 2½ p.c. d'alcool de preuve, 40 p.c. ad valorem au lieu de 25 pour cent.

Taxe de guerre sur les tickets de wagons-lits, 10 p.c. avec minimum de 25c. Sur ticket de wagon-salon, 10 cents au lieu de 5 cents.

Taxe de guerre de 1c pour 100 sur les allumettes, de 8c par jeu sur les cartes à jouer et de 5 cents par pied courant sur les films des vues animées.

Taxe de guerre de 10 p.c. ad valorem sur le prix vendant des automobiles, de la bijouterie, des gramophones, phonographes, pianos et orgues mécaniques et records, soit importés, soit produits au pays.

La taxe sur les automobiles sera perçue sur toute auto importée ou fabriquée au pays et non encore vendue.



Tanglefoot

Le destructeur de mouches nonvénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

**Attrape 50,000,000,000 de mouches
chaque année**

ECHELLE DE L'IMPOT

Pour démontrer l'effet des amendements au bill de l'impôt sur le revenu, M. MacLean, ministre des Finances, a communiqué le tableau suivant :

Revenu	Impôt actuel	Impôt proposé
\$ 3,000		\$ 20
\$ 5,000	\$ 120	\$ 140
\$ 10,000	\$ 360	\$ 392
\$ 20,000	\$ 1,260	\$ 1,382
\$ 30,000	\$ 2,460	\$ 2,707
\$ 50,000	\$ 5,260	\$ 5,782
\$ 75,000	\$10,010	\$11,007
\$100,000	\$14,760	\$17,607
\$200,000	\$43,760	\$50,957

POUR INTENSIFIER LA PRODUCTION AGRICOLE

Influence du grain pur, net, de bonne variété sur la récolte

Un grain de choix donne facilement un surplus de 5 à 10 minots par acre.—En garde contre le mauvais grain!!

Quelques cultivateurs se plaignent que des fournisseurs peu scrupuleux spéculent sur leur bonne foi et leur vendent comme étant de première qualité du grain qui bien souvent n'est bon que pour nourrir les animaux. Le Service de la Surproduction Agricole tient à mettre les cultivateurs en garde contre ces exploités; il leur recommande d'être très minutieux, très difficiles dans le choix du grain de semence.

Par mesure de fausse économie, plusieurs achètent sans hésiter le grain le moins cher et se font prendre. Ceux-là oublient que le prix du grain est en raison de sa valeur. Une bonne étoffe coûte plus cher qu'un tissu médiocre et tout le monde comprend pourquoi. Il est tout aussi facile de saisir pourquoi le grain de première classe, préparé spécialement en vue de la semence commande un prix d'achat supérieur.

Et d'abord, le grain de choix est net; c'est-à-dire qu'il ne contient pas de déchets, de graines de mauvaises herbes. Si on paie \$2.00 pour un minot de ce genre, on ne paie que pour du grain, du bon grain; tandis qu'un minot de grain quelconque à \$1.50 peut contenir beaucoup de saletés payées au même prix que le blé et qui ne valent rien pour la semence.

On est toujours certain, en se procurant du grain de choix, d'avoir une variété certifiée et éprouvée. C'est un gros avantage; le grain sera alors de grosseur uniforme, et selon le cas, tout entier de variété hâtive moyenne, et tardive. Ce dernier point a une grosse importance sur la récolte; puisqu'il nous faut cultiver ici du grain hâtif en raison de la brièveté de la saison de végétation, la certitude d'avoir une variété qui mûrit nous met d'avance à l'abri des gelées désastreuses d'automne.

On a expérimenté en outre des milliers de fois que le grain bien préparé germe mieux et plus complètement

que celui de qualité secondaire. C'est l'évidence même et c'est ici que sa valeur apparaît clairement. En effet, si de 1,000 graines mises en terre sortent 900 tiges pour un même nombre de semences. La récolte s'en ressentira directement, puisque la quantité des épis dépend du nombre des tiges produites, et cela pour la même raison qu'une forêt contenant 15 cordes à l'acre a une plus grande valeur et paie mieux son propriétaire qu'une forêt de 5 cordes seulement.

Un des grands avantages d'avoir des grains de semence de variété certifiée consiste dans le fait que la levée de toutes les pousses aussi bien que la maturation de tous les épis se produit en même temps, dans toute l'étendue du champ. Que la variété soit hâtive ou tardive, tous les gains étant de même sorte participent aux mêmes qualités. Selon le cas, ils lèveront tôt ou tard, mais en moins de 5 jours toutes les tiges seront sorties de terre. Elles se développeront ensuite également jusqu'à l'époque de la maturité. Toute la moisson sera donc prête pour la récolte alors que tous les épis seront parfaitement à point. Un grain de qualité inférieure ne peut offrir ces garanties; il y aura retard dans la levée et retard dans la maturité, l'une et l'autre opération s'échelonnant sur une période de 10 à 20 jours; le cultivateur est forcé de moissonner une partie de son grain trop mûr et une autre trop verte.

Enfin, dans le rendement, le grain de choix affirme plus clairement encore ses avantages. Puisqu'il a plus complètement levé, puisqu'il s'est entièrement développé, la récolte sera la plus grande possible. Et ceci explique pourquoi une surproduction de 5 à 10 minots par acre devient la chose la plus facile du monde avec une semence de valeur première.

Du reste, la récolte faite, le cultivateur se trouve à posséder à son tour du grain de choix, tel quel ou criblé, son grain commandera toujours les plus hauts prix du marché. Pour ramener la discussion sur un terrain pratique, voici un calcul fort simple, et, croyons-nous, convainquant. Pour ensemercer un acre en avoine il faut environ 2½ minots. Supposons le grain de choix valant \$1.50 le minot, le total sera de \$3.75. La même étendue ensemençée avec du grain inférieur demandera la même quantité, à environ \$1.00 le minot, soit en tout \$2.50; une différence de \$1.25. Mais le premier donnera entre 5 et 10 minots de plus par acre, soit \$8.50, d'où profit net d'au moins \$5.00 pour un seul acre. Ajoutez à cela la valeur supérieure du grain récolté, soit 50 sous de plus par minot, et c'est encore une autre source de revenus inconnus dans l'autre cas.

En résumé, le grain de semence bien préparé, de premier choix est avantageux à deux points de vue;

1o.—Il permet d'augmenter sensiblement la production des vivres, de répondre le plus facilement du monde à la demande de surproduction agricole, puisque ainsi nos terres donneront plus de blé, d'avoine, etc., à l'acre; 7 minots de plus par acre représente des millions de minots pour notre seule province.

2o.—Pour l'agriculteur, c'est un placement fructueux, il en retire des revenus élevés qui sont toujours bienvenus et récompensent mieux que quoi que ce soit le travail et les sueurs.

Pas un cultivateur ne devrait reculer devant une dépense de quelques sous de plus, s'il est certain de pouvoir mettre la main sur du grain de semence garanti, sélectionné, pur.

Formule 9

GENRE DE
 COMMERCE.....
 (Pour la Commission des vivres du Canada)
 A la Commission
 des vivres du Canada
 Ottawa

Licence No.....

**DEMANDE D'UN PERMIS POUR LA VENTE DES VIVRES OU DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES EN
 DETAIL, AUTRE QU'UN PERMIS POUR LA VENTE D'ÉPICERIES EN DETAIL**

.....19.....
 Demande est faite par le présent par.....

Si c'est une société (Nom de la personne, société ou compagnie.)
 Si c'est une compagnie (Noms des associés.)
 Place d'affaires (Président.) (Secrétaire.) (Gérant.)
 (Rue et numéro.)
 (Cité, ville ou village.) (Province)

D'une licence de

- Boucher.
- Boulanger, y compris tous les produits de la boulangerie (non fabriqués).
- Marchand de produits (Beurre, saindoux, oeufs, volailles, etc.)
- Marchand de farine et provisions.
- Commerçant de fruits et légumes.
- Commerçant de poisson.

NOTE.—Veuillez faire une croix vis-à-vis le genre de commerce auquel le permis s'applique.

Pour l'année se terminant le 14 mai 19....., et subordonnément aux ordonnances et règlements de la Commission des vivres du Canada.

Etes-vous actuellement en possession d'un permis de la Commission des vivres du Canada?..... Si vous en possédez un, donnez le numéro

Si vous faites affaires comme magasin à rayons ou association coopérative, dites lequel

* (a) Je/Nous de déclare (Signature) solennellement que le chiffre d'affaires de mon/notre commerce est de \$..... et pas plus.

* (b) Je/Nous de déclare solennellement que je n'ai/nous n'avons pas été établi..... dans le commerce jusqu'ici comme.....

Assermenté devant moi
 à
 ce jour d A.D. 1918.

(*Retranchez la partie de l'affidavit qui ne s'applique pas.)

Si le commerce total annuel du requérant comprend dix pour cent (10%) ou plus des produits ci-dessous mentionnés, donnez les renseignements suivants:

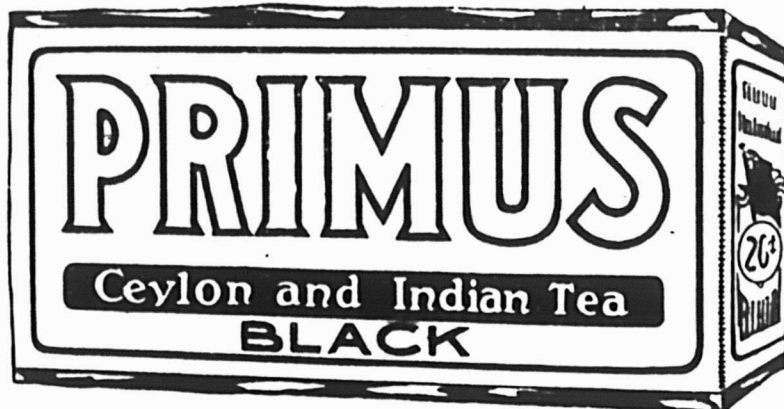
Chiffres d'affaires annuel en	épicerie.....	\$.....
" " " "	viandes fraîches, refroidies ou gelées (y compris les volailles)	\$.....
" " " "	poisson séché, gelé ou frais (non en conserves)	\$.....
" " " "	fruits frais, produits domestiques et importés (non en conserves)	\$.....
" " " "	légumes frais, produits domestiques et importés (non en conserves)	\$.....
" " " "	produits de la boulangerie.....	\$.....
" " " "	produits des moulins à farine et minoteries	\$.....
Total		\$.....

La remise de \$..... est ci-incluse basée sur les droits établis ci-après:

Lorsque la valeur vendue n'exécède pas \$	20,000 par année	\$ 2.00
" " " "	40,000 "	4.00
" " " "	60,000 "	6.00
" " " "	80,000 "	8.00
" " " "	100,000 "	10.00

Et \$2 additionnels pour chaque \$20,000 ou fraction de ce montant de la valeur vendue en plus des chiffres ci-dessus.

*Scientifiquement préparé par des experts, avec le choix des feuilles
de THE de CEYLAN et des INDES*



(En paquets seulement)

NOIR ET VERT NATUREL

Brevage Rafraichissant et Stimulant

Demandez nos côtations et échantillons

SEULS
DISTRIBUTEURS. L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée - MONTREAL

Savoir acheter est la Clef du Succès, dans le Commerce

Les difficultés d'achat se sont multipliées depuis le début de la guerre et iront sans cesse en augmentant au fur et à mesure que le conflit européen se prolongera.

Les marchands-détaillants ont eu beaucoup à souffrir de cet état de choses. Ils se sont vus dans bien des cas, dans l'obligation de perdre des ventes, faute de savoir où s'adresser pour se procurer les articles désirés.

Nous pouvons remédier, dans une certaine mesure, à cet inconvénient. En qualité d'acheteurs à commission, nous sommes en rapports avec tous les centres de production mondiaux et pouvons vous approvisionner à d'excellentes conditions, de Vêtements, Etoffes, Epicerie, Margarines, Conserves, Chaussures, Articles de Ferronnerie et Quincaillerie, Nouveautés, Papeterie, Produits Pharmaceutiques ou autres.

Ecrivez-nous ce dont vous avez besoin et ce que vous avez de la difficulté à vous procurer et nous vous aiderons dans vos achats.

YORK MERCANTILE CO.

21 PARK ROW,

NEW YORK CITY

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

Le ton du marché du grain a été plus faible cette semaine et les prix ont atteint les niveaux suivants:

Avoine de l'ouest Canadien	
No. 3	0.95
Avoine d'alimentation No. 1	0.92
Avoine d'alimentation No. 2	0.89
Avoine blanche d'Ontario No. 3	0.91

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

De bonnes affaires se font pour la nouvelle farine étalon faite de blé de printemps et la demande est excellente. Les lots de chars complets pour envois aux différents points de la campagne se vendent à \$10.95 le baril, en sacs, f.o.b. Montréal; les lots pour boulangers se vendent à \$11.05.

La demande pour farine de blé d'hiver était calme et les prix fermes de \$11.40 à \$11.50 le baril, en sacs, ex-magasin. Il s'est fait de bonnes affaires en farine de blé d'Inde, à \$13.00, le baril, en sacs.

BEURRE — MARGARINE

Margarine, la livre.	0.32	0.34
Beurre supérieur de crèmerie	0.43½	0.44
Beurre fin de crèmerie	0.42½	0.43
Beurre supérieur de ferme	0.39	0.40
Beurre fin de ferme	0.37	0.38

FROMAGES

La commission d'achat paye les prix suivants:

Fromage No. 1	0.21¾
Fromage No. 2	0.21¼
Fromage No. 3	0.20¾

LES OEUFS

Des ventes d'oeufs frais pondus ont été faites de 43c à 44c la douzaine, et de stock No. 2, de 37c à 38c la douzaine.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

Les offres au marché de l'est ont été importantes durant cette semaine, et ont eu pour résultat une activité exceptionnelle.

Le ton du marché a été ferme et les prix ont tant soit peu monté, spécialement en ce qui concerne les pores de choix.

Les cotations ont été par 100 livres comme suit:

Bouvillons, de \$9.50 à \$13, suivant les qualités.
Vaches, de \$8 à \$9.50.
Taureaux, de \$8 à \$10.50.
Viandes en conserves, de \$5.50 à \$8.
Veaux, de \$8 à \$13.

LE SON — LA MOULEE — L'AVOINE ROULEE

Le son se vend à \$35.40 et les "shorts" à \$40.00 la tonne, sacs compris.

La moulée pure se vend à \$75. la tonne, sacs compris.

La demande pour avoine roulée est limitée. Les qualités courantes se vendent à \$5.35 le sac de 90 livres en jute.

LE FOIN PRESSE

Le foin pressé se vend, No 2, à \$17.00, No. 3, à \$15.50, et mélangé de trèfle, de \$8.00 à \$10.00 la tonne ex-voie.

LES AMIDONS EN HAUSSE.— LA CREME DE TARTRE EGALEMENT

Une hausse s'est manifestée dans les prix des amidons de buanderie et de cuisine. Cette avance, qui a pris effet le 19 avril s'applique aux lignes de la Canada Starch Co., de silver gloss, ainsi qu'aux féculés culinaires. La hausse nette est de ½c la livre. La crème de tartre est également en hausse, à \$1.00 au lieu de 80c, et le poli à couteaux Wellington, est à \$2.00, soit une avance de 20c, la douzaine.

PRODUITS B. F. BABBITS

Nous cotons:	
Poudre de savon 1776, caissé de 100 paquets.	\$4.00.
Nettoyeur Babbitt, caisse de 100 paquets.	\$4.00.
Nettoyeur Babbitt, ½ caisse de 50 paquets.	\$2.00.
Nettoyeur Babbitt, (Kosher), caisse de 50 paquets.	\$2.00.

Lessive Pure Babbitt, caisse de 4 douzaines, \$4.50.

Port payé pour envois de 5 caisses ou plus, ne dépassant pas un fret de 25 cents les 100 livres.

LES EPICES

Des hausses ont été appliquées à certaines lignes d'épices, et les plus notables sont celles concernant les cassias et les cloves. Les cassias purses sont cotées à 35 cents, et les cloves, à 75 cents la livre.

LES POINTES D'ASPERGES

Les asperges semblent être très rares et les prix des pointes d'asperges en conserve ont monté. La taille d'une livre est à présent \$3.35 et cela indique une hausse de 35 cents la caisse. Les grosses boîtes de 2½ livres sont marquées de \$3.75 à \$4.00 la caisse.

LA CORDE DE COTON

Les prix de la corde de coton sont encore avancés, et le 3-16 pouce se vend à 64 cents la livre, et les plus grandes tailles à 63c.

LE LARD AMERICAIN

Le lard américain est tombé de \$71.00 à \$69.00 le baril.

FRUITS ET LEGUMES

Il y a une très bonne demande pour les légumes. Dans beaucoup de cas l'avance de la saison a provoqué une tendance à des prix plus bas. Les pommes de terre sont moins chères. L'arrivée de plusieurs chars de tomates de La Floride a entraîné des prix plus bas. Le nouveau chou de la Floride est moins cher, à \$3.75 la crate. Le céleri de Floride a été réduit de 25c à 50c par crate. Les concombres sont à des prix plus avantageux et le surplus d'oignons a provoqué une tendance à la baisse, les sacs de 70 livres se vendant à \$1.00. Les prix des fruits sont élevés en général. Les nouvelles fraises sont abondantes et se vendent à 19c la boîte d'une chopine.

Nous cotons:	
Bananes, (grosses, fan-cy) le bunch	4.00 4.50
Oranges, Valence	5.00 5.75

Oranges, Californie.		
Navels.	9.00	10.00
Oranges, Séville, amè- res	5.50	
Grape fruit de Cuba .	4.00	4.50
Grape fruit de Califor- nie	5.00	6.00
Grape fruit de Flori- de	5.00	6.00
Citrons nouveaux de Messine, selon gros- seur	5.50	8.50
Citrons de Californie, sans pépins	5.00	
Ananas de Cuba, (grate)	5.00	
Raisins, Malaga, moy- ens	10.00	
Fraises Louisiane . . .	0.19	0.22
Pommes		
Fameuses	7.00	8.50
Baldwins	4.00	4.50
Russets	4.50	5.00
Pommes en boîtes. . . .	2.75	
Poires, petits lots seu- lement	0.30	0.60
Choux, Montréal, par baril	1.75	
Choux, Montréal, la douzaine	1.00	1.50
Choufleur Californie, (crate 2 doz.)	4.50	5.00
Céleri canadien, la douzaine	0.50	1.00
Concombres, Boston, la douzaine	2.00	2.50
Endives canadiennes . .	0.25	
Oignons rouges, sacs de 100 livres . . .	2.50	
Oignons rouges, sacs de 70 livres	1.00	
Pommes de terre, le sac	1.50	1.60
Carottes, le sac	0.75	1.00
Betteraves, sac de 60 livres	0.75	
Laitue, curly, (3 doz.) .	2.50	
Champignons, la livre .	0.75	
Cranberries (C a p e Cod) la boîte	5.50	
Cranberries, le gallon .	0.90	
Cresson canadien	0.30	

**LES BLEUS DE BUANDERIE,
AMMONIAQUE, LE SODA
SAL, LES GRAINES
D'OISEAUX**

Le bleu de buanderie Canada a avancé d'1 cent et est coté à présent à 19c la livre. L'ammoniaque est plus élevé, la hausse sur les grosseurs à 10c, étant de 10c la douzaine et sur les petites tailles, de 5c.

Le Soda Sal, dans les boîtes de 60 livres, est en hausse de 10c à \$1.30 et les paquets de 2½ livres sont cotés à \$2.30 contre le précédent prix de \$1.85. Les graines

pour oiseaux sont en hausse, à 16 cents le paquet l'ancien prix étant 13c.

COCOANUT — FARINE DE RIZ

Le shredded cocoanut est en hausse. Le Schepp se vend à présent, à 60c la douzaine, pour paquets 1-8 livre. Les seaux de 5 livres sont à présent, à 33c la livre; les seaux de 20 livres, à 31c. Le riz moulu a aussi avancé et est coté à 18c la livre, l'ancien prix étant 15c.

LES SUCRES

Les prix sont comme suit:
Les 100 livres
Atlantic Sugar Company,
extra granulé \$8.90
Acadia Sugar Refinery, ex-
tra granulé
St. Lawrence Sugar Refine-
ry 8.80
Canada Sugar Refinery . . . 8.40
Dominion Sugar Co., Ltd.,
crystal granulé 8.80

ARTICLES DE CONSERVE

Les produits de conserve sont en bonne demande et des affaires importantes sont relatées. Ci-des-
sous, quelques cotations:
Saumon Sockeye—
"Clover Leaf" ½ liv. flats \$2.45
"Clover Leaf", 1 liv. flats 4.00
"Clover Leaf", 1 liv. talls,
caisses de 4 doz., la doz.... 3.75
Chums, 1 liv., talls 1.80

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs.
Havisher, Abraham .	Dallaire Mfg. Co.
Etienne Gaulin	Le Devoir
Maxime Champagne	
. Donnelly, Est W. D.	
J. Narcisse Cossette .	M. L. H. & P. Co.
Adolphe Godard	Metal Ammunition
Adélarde Fournel	M. T. R.
J. B. Nadon	C. P. R.
R. Eugène Chenier	Prudential Life
Emile Masson	Jos. Paquette
Louis Fontaine	L. Fontaine & Co.
Frank Bowers	
. The Jas. Robertson Co., Ltd.	
Honorius Paré	Fryer & Mattheson
J. S. Menard	Mont. Tramway Comp.
Meyer Sonnenblum	
. British 5c, and 10c-15c Store, Ltd.	
Prosper Marcotte	Aetna Biscuit Co.
Raoul Bonneau	
. La Canadian Bronze Co., Ltd.	
Joseph Brunet	La Cité de Montréal
Jos. Panthaleon Lafforte	
. H. Gagnon, Sainte-Catherine-Est.	
Arthur St-Yves	Canadian Pacific
Schiller David	A. Poyanor
Wilfrid Laforte	
. Renown Engine Co., Ltd.	
Thomas Toussaint	C. P. R.
Thomas Fillon	Can. Steel Co., Ltd.
J. O. Gauvreau	Gauvreau & Cie
J. Ovila Jetté	
. Montreal Tramway Co., Limited	
François Paré	Martin Frères
Ovila Coulombe	Canada Nat. Tram.

Pinks, 1 liv., talls	2.40
Cohoes, 1 liv., talls	2.65
Red Springs, 1 liv., talls	2.70
Saumon de Gaspé, marque Niobé, (caisses de 4 doz.), la doz.	2.25
Sardines canadiennes, (cais- se)	6.75 7.00
Sardines Norvégiennes, la caisse de 100 "¼s"	20.00
Légumes en conserves	
Tomates, 3s	2.67½ 2.75
Tomates, E.-U., 2s	2.12½
Tomates, 2½s,	2.50 2.60
Pois, standard	1.75
Pois, Early June	1.90
Fèves, golden wax	1.85 1.90
Fèves, Refugees	1.85 1.90
Blé-d'Inde, 2s, la doz.	2.35 2.40
Epinards, E.-U., 3s,	3.00
Epinards, E.-U., gallons.	10.00
Blé-d'Inde (sur épis, can. gall.), doz.	8.50
Fruits en conserves	
Framboises rouges, 2s	2.90
Simcoes	2.75
Cerises rouges, 2s	2.60 2.90
Fraises, 2s	3.00
Blueberries, 2s, douz.	1.35
Citrouille, 2½s	1.60 1.70
Pommes (gallon)	5.00
Citrouille, (gallon), douz.	6.00
Pêches, 2s (sirop épais)	2.00
Poires, 3s (sirop épais)	2.45
Ananas, 1½s	2.25
Prunes Greengage (sirop clair)	1.90
Prunes Lombard (sirop épais 2s)	1.70

T. Desmarais	Adélarde Atard
Adrien Boudreau	La Cité de Mont.
Habe Frederick	S. W. Hall
Pierre Beauvais	P. Lyall & Sons
Oscar Lalonde	Canadian Steel Ltd.
Léonidas Lalongé	E. Traversey
Wm. Furlong	Star Pub. Co.
J. B. Bouthillier	Harris Abattoirs
J. L. Trouholme et al	
. Dominion Bridge Co., Ltd.	
J. B. Sauriol	Can. Car Co., Ltd.
Edmond Giguère	La Cité de Montréal
E. Van Morham	
. Munition Metal Product	
James Daig	Canadian Cement Co.
Arthur Dupré	O'Connor
Fred. alias C. A. Sharpe	
. C. A. Sharpe, Ltd.	
Emile Leguerrier	
. Canadian Car Foundry Co., Ltd.	
J. H. Lauzière	
. Dame Viau, à Boucherville	
Geo. Dupuis	Canada Cement
Ovila Lapointe	J. W. Peck Co., Ltd.
Louis Hamelin	Lymburner, Ltd.
Antonio Bélanger	Louis Larin
Hervé Charette	The Arctic Ice Co.
H. Mongeau	Imperial Oil Co.
Pierre Lefebvre	Lymburner Ltd.
Wilfrid Smith	F. P. Smith
Léon Wagner	
. Dominion Textile Co., Saint-Henri	
Albert Poltras	La Cité de Montréal
Edouard Miron	
. La Cie de Pub. La Presse, Ltée.	
Elzéar Savaria	Can. Sugar Refin. Co.



Nous sollicitons vos demandes de renseignements

Métaux

Acier en feuilles

Fer-blanc

Zinc

Plomb

Fer-blanc en lingot

Cuivre et fonte (feuilles et tubes)

Zinc en feuilles

Et aussi Huile de Castor, Huile de Bois de Chine, Glycerine, Borax, Feuilles d'or, Feuilles de métal, Vitre de Fantaisie, Vitres grillées, Clippers, Peaux de chamois, Nitrate de plomb, Marchandises de Harris, Savon mou, etc.

Produits Chimiques

Lithopone

Barytes

Minium

Orange Minéral

Vitriol Bleu

Blanc d'Espagne

Litharge

CREME DE TARTRE—ACIDE CITRIQUE—ACIDE TARTRIQUE

B. & S. H. THOMPSON
& COMPANY LIMITED
MONTREAL

Agents des ventes pour l'Est du Canada, de la

United States Steel Products Co., New-York, U.S.A.

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

ACCESSOIRES D'AUTOS

Une hausse a été notée dans les prix des courroies d'éventail pour les autos Ford. Le modèle 1916 se vend à 24c chaque par lots de 100; 26½c chaque par lots de 25 et pour de plus petits lots, le prix est de 28c. Les prix correspondants pour courroies modèle 1917, sont: 30c, 33c et 35c chaque.

Les porte-pneus du type panier se vendent à \$3.88 en lots de 24; \$4.22, en lots de 6, et pour un seul \$4.50.

Les "clutch controls" ont été en hausse cette semaine. Cette avance s'applique aux clutches employées sur Ford. Les prix de la liste de 57c, 53c et 49c sont sujets respectivement aux escomptes de 33 1-3, 37½ et 42½ pour 100, suivant quantités de 96, 24 et moins. Ceci représente une avance sur liste de 20 pour 100.

CHANGEMENTS DIVERS

Parmi les hausses notées cette semaine, il y a les ciseaux standard S.F. qui sont cotés à 60 pour 100 hors liste.

Les brosses à lime qui sont en grosse demande, à présent, ont été haussées de \$10.00 la douzaine, à \$12.50.

Les "Post hole spoons" dans la grandeur 6 pieds, se vendent à \$19.80, la douzaine, et les 8 pieds, à \$22.00. Les 10 pieds sont très rares.

Les pioches à argile et roche ont encore augmenté de prix et ces derniers sont comme suit: Pour tailles 5-6 livres, \$11.80; pour 6-7, \$12.60 pour 7-8, \$13.50; pour 8-9, \$14.30 la douzaine.

Les prix des "drivewell points" ont aussi été révisés et les 1¼ pouce, se vendant précédemment à \$18.00 sont à présent à \$20.50 la douzaine, et les 1½ pouce avec un prix précédent de \$30.00 sont actuellement à \$32.50 la douzaine.

Les cordes pour châssis sont encore en hausse et les prix sont comme suit: No. 6, la livre, 72c; le No. 7, 71c et les Nos 8 à 12, 70c. Cela fait une hausse de 3c la livre.

Les "Ball pein hammers" de W & B., se vendent à présent com-

me suit: Taille ½ livre, 87½c la livre; ¾ livre, 62½c; 1 livre, 50c la livre, et au-dessus, 37½c la livre.

TOILES ET METAL EN FEUILLES

Les cotations de la tôle et du métal en feuilles semblent être quelque peu plus favorables et stimulent les achats.

Nous cotons:

Montréal.

Tôle Noire	Les 100 livres	
Calibre 10	\$8.00	\$8.75
Calibre 12	8.65	8.85
Calibre 14	8.80	9.00
Calibre 16	9.00	9.15
Calibre 22-24	9.40	9.60
Calibre 26	9.45	9.75
Calibre 28	0.00	9.90
Calibre 10¾ onces (Anglaises)	10.55	10.75
Tôle galvanisée.		
10¾ onces		\$10.00
Calibre 28		9.65
Calibre 26		9.25
Calibre 22 et 24		9.05
Calibre 20		8.85
Calibre 18		8.85
Calibre 16		8.70

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN HAUSSE

Le blanc de plomb à l'huile accuse une hausse de 50 cents les 100 livres, ce qui donne les cotations suivantes: lots de 5 tonnes, \$15.50 les 100 livres; lots d'une tonne, \$16.00 les 100 livres, et plus petites quantités, \$16.35 les 100 livres.

LE FER ET L'ACIER

Il y a une grande fermeté sur les prix demandés pour les produits de fer et d'acier. Il n'y a qu'un changement signalé dans les prix qui s'applique à l'acier fondu Black Diamond coté à présent: 20 cents-21 cents contre l'ancien prix de 18-19 cents.

Nous cotons:

Montréal.

Fer en barre commun, les 100 livres	\$4.55
Fer raffiné, les 100 livres	4.80
Fer pour fers à cheval, les 100 livres	4.80
Fer de Norvège	12.00

Acier mou	5.05
Acier bandé	5.05
Acier sleigh shoe	5.05
Acier tiré	5.25
Acier Toe Calk, les 100 livres	5.95
Acier, outils de mine, la livre	0.17½ 0.19
Acier pour outils Black Diamond	0.18 0.19
Acier à ressorts	6.50
Acier de machine fini fer	5.10
Acier Harrow tooth	5.20
Acier fondu Black Diamond	0.20 0.21

MOPS, PAPIER KRAFT, PELLES A NEIGE

De nouveaux prix sont cotés sur les mops et sur les "self-wringing", ces dernières étant à \$4.75; le No 8 étant à \$1.90; le style crank, à \$6.90, le No 10, à \$2.10. Le papier à envelopper, de la qualité "kraft" se vend à 10c, soit une réduction de 1c la livre. Les pelles à neige en acier sont cotées à présent, à 5 pour 100 hors liste.

LE MASTIC

En vrac, casks, \$4.10 les 100 livres, en barils de 25 et 100 livres; \$4.95 les 100 livres, et mastic bladder en barils, \$5.20 les 100 livres.

LA GAZOLINE — LE PETROLE

La gazoline se vend à 34c le gallon; le pétrole Royalite à 19c, la Palacine et l'Electroline, à 22c le gallon.

L'HUILE DE LIN EN BAISSSE

Le marché de l'huile de lin a marqué une faiblesse qui s'est traduite par une baisse nouvelle, portant les prix aux niveaux suivants:

Huile de lin	Le gallon Impérial	
	Brute	Bouillie
1 à 4 barils	\$1.86	\$1.88½

CLOUS ET BROCHE

Les clous de broche sont fermes à \$5.25; les clous taillés à \$5.60 et la broche en acier mou se maintient encore au prix de base de \$6.25.

Donnez votre ordre
aujourd'hui
Pour ce jouet d'enfant
IDEAL

Escompte spéciale
par quantité



Kiddie-Kar **CHAMPION**

NOTRE VOYAGEUR EST EN ROUTE

AVEC

—Les échantillons de Cadres, Moulures et Miroirs—

s'il ne passait chez vous assez tôt, écrivez-nous de suite, cela n'engage à rien.—Nous vous enverrons les détails demandés par la maille.

En dépit de l'augmentation continue des prix, nous vendrons 600 pieds de moulures assorties, dorées Circassien et imitation de chêne, pour \$27.00, comme suit:

- 200 de moulures assorties d'un pouce de largeur, à \$3.00.
- 200 de moulures assorties 1½ pouce de largeur, à \$4.50.
- 200 de moulures assorties 2 pouces de largeur, à \$6.00.

Demandez nos échantillons de moulures, lesquelles nous envoyons gratuitement. Demandez aussi nos prix pour les cadres et les miroirs "shock" (seuls ou encadrés).

LA CIE WISINTAINER & FILS, INC.,

Téléphone Main 5082.

58-60 Boulevard Saint-Laurent (près Craig), MONTREAL.

RAMSAY'S

ESTABLISHED 1842



THE RIGHT
PAINT
TO PAINT RIGHT



Une Honnête Peinture de Qualité qui a subi l'épreuve du temps

—c'est le genre de peinture que vous devriez employer, c'est celle que vous obtiendrez si vous spécifiez la marque de Ramsay.

La véritable économie en matière de peinture dépend de la peinture elle-même, parce que la peinture dont les ingrédients ne sont pas convenablement proportionnés et essayés au point de vue des impuretés chimiques, se détériore et s'écaillera rapidement.

Chaque gallon de peinture de Ramsay est soumis à un essai méticuleux par nos Chimistes experts avant de sortir de la manufacture—de là résulte l'économie pour l'acheteur.

EMPLOYEZ LES VERNIS RAMSAY

Nous faisons des vernis convenant pour toutes sortes de travaux. Leur fini clair, lustré et élastique ne le cède à aucun.

**LES MEILLEURS
FABRIQUES**

Faites vos travaux de peinture avec la Peinture garantie pure de Ramsay, quand cela ne serait qu'au point de vue de la qualité.

Demandez des cartes de couleurs à tout marchand vendant les Peintures de Ramsay ou soumettez-nous vos problèmes de peinture; nous nous ferons un plaisir de vous aider de nos suggestions.

A. RAMSAY & SON COMPANY

Fabricants de Peintures et Vernis de qualité, depuis 1842
Toronto MONTREAL Vancouver



"L'annonce ci-dessus est une reproduction exacte d'une des annonces de la fameuse ligne des Peintures Ramsay, apparaissant dans vos journaux locaux quotidiens et hebdomadaires. Si vous n'êtes pas encore agent de Ramsay, écrivez-nous pour proposition attrayante de ventes. Il y a du profit à faire, dans la peinture."



REMINGTON
UMC

Prenez le
Commerce
du .22

Il y a toujours des grosses affaires à faire avec les cartouches Remington .22 et aussi avec les carabines Remington .22 et à Coup simple et à répétition. C'est la ligne que les gens veulent avoir; — sa fabrication résulte d'une expérience de 100 ans.

In stock chez tous les fournisseurs.

**Remington-UMC of
Canada, Limited**

Windsor, Ontario,

NOUVEAUX PRIX SUR LES CADENAS

Des hausses de prix ont été annoncées sur certaines lignes de cadenas Yale. Elles prennent effet immédiatement et quelques-uns des changements sont représentés comme suit: — No 813 avancé de \$14.65 à \$16.12 la douzaine; No 823, de \$16.15 à \$17.75 la douzaine; No. 843, de \$20.65 à \$22.70 la douzaine. Les autres lignes restent sans changements pour l'instant.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

J. H. O. Alin, Frs. Damassé, 6 mai, 11 a.m., 339 Saint-Denis, Lalonde.
Trust and Loan Co., B. S. Dubeau, 6 mai, 10 a.m., 109 Lagauchetière O., Lafontaine.
J. McWillie, W. L. Chopin, 6 mai, 2 p.m., 645 Saint-Haban, Aumais.
D. Lauzon, H. Guenette, 6 mai, 1 p.m., 1063 Mont-Royal Est, Aumais.
Léo. St. Germain, Paul Payette, 6 mai, 3 p.m., 647 Azelda, Lapierre.
Mme A. Poirier, et vir, S. Shapiro, 6 mai, 10 a.m., 2566 Hutchison, Desroches.
J. R. Constantineau, David Brazeau, 6 mai, 11 a.m., 207 Côte Saint-Luc, Desroches.
D. Soneteink, W. Lenezuh, 6 mai, 10 a.m., 2850 Notre-Dame Ouest, Lapierre.
Borrowers Agency, Ltd., Zéphirin Staley, 6 mai, 11 a.m., 196 Bloomfield, effets de H. St-Cyr, défendeur, Desroches.
Sun Realty Co., J. W. Déziel, 6 mai, 10 a.m., 96 Sainte-Elasibeth, Desroches.
G. A. Lafontaine, U. Jackish, 7 mai, 10 a.m., 339 Saint-Denis, Lalonde.

Can. Oct. Co., Ltd, Wm. J. Cleghorn, 7 mai, 10 a.m., 22 Saint-Pierre, Dock-stader.
A. Millette et al. Veuve A. Falardeau, 8 mai, 10 a.m., 1415 Sainte-Catherine Est, Desroches.
N. Sarrazin, M. Larose, 8 mai, 10 a.m., 879 Bordeaux, Desroches.
Raphael Lasaute, Elz. Poirier, 8 mai, 10 a.m., 230 Le Caron, Pauzé.
J. Chananie, G. Crevier & Co., 9 mai, 11 a.m., 127 6e Avenue, Lachine, Desroches.
C. W. Lindsay, Ltd., George Dalles, 10 mai, 10 a.m., Com Gertrude et Régina, Verdun, Lapierre.
Jean-Marie Dupuis, Emery Major, 9 mai, 10 a.m., 516 Sainte-Emilie, Normandin.
C. W. Lindsay, Ltd. Walter Jeffrey, 6 mai, 10 a.m., 97 Gordon, Desroches.
J. M. Dupuis, Emery Major, 9 mai, 10 a.m., 516 Sainte-Emilie, Normandin.
J. Regdis, M. Tracey, 10 mai, 10 a.m., 342 Coleraine, Aubin.
J. A. Grou, Mme Albert Brown et vir, 10 mai, 11 a.m., 10 Cartier, Bordeaux.
S. Caplan, Emile Bégin, 10 mai, 10 a.m., 658 Mullin, Desroches.
Société d'Administration Générale, Oli-

vier Beauchamp, 10 mai, 2 p.m., 481 Rivard, Decelles.
Société d'Administration Générale, J. B. A. Rochon, 10 mai, 10 a.m., 454 Berri, Decelles.
Félix Luzor, Willbrod Wilhelmy, 10 mai, 10 a.m., 2253 Saint-Urbain, Decelles.
H. Cohen, W. Dickson, 10 mai, 10 a.m., 45 Mullin, Aubin.
E. Demers, F. Dutresac, 13 mai, 10 a.m., 402, Troisième Avenue, Rosemont, Aubin.
E. Blais, O. Gauthier, 13 mai, 10 a.m., 56a Rouville, Rosemont, Aubin.
E. Blais, O. Gauthier, 13 mai, 10 a.m., 5302 Visitation, Rosemont, Aubin.
E. Blais, L. W. Guay, 13 mai, 10 a.m., 4302 Visitation, Rosemont, Aubin.
La Ville de Montréal Nord, R. C. Meunier, 13 mai, 1 p.m., 3902 Parthenais, Trudeau.
La Ville de Montréal Nord, Ludger, 14 mai, 11 a.m., 98 Garnier, Trudeau.

ABANDONS JUDICIAIRES

Par Ls. Greenlatt, Montréal, v. P. Z. Turgeon, gardien provisoire.
Par Ls. Patneau v. Chas. Langlois, gardien provisoire.

Le Blanc de Plomb Pur MARQUE "TIGER"

Cette fameuse marque de commerce, vieille de quarante ans, est la garantie d'un produit honnête.

Vous et vos clients la reconnaissez comme telle. Vos clients voudront la marque "Tiger" cette année, la même que celle que vous avez eue les autres années depuis que vous êtes dans le commerce; la seule différence étant qu'ils en auront besoin de plus grosses quantités.

Cela a toujours été le cas, chaque année, avec le Blanc de Plomb Pur de la Marque "Tiger".

MONTREAL ROLLING MILLS, CO.

MONTREAL P.Q.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

C. Tessier v. Frs. Hamond, \$51.
 B. Terk v. M. Lutterman, \$11.
 M. Filiatrault v. Blanck Pratt, \$37.
 E. Montpetit v. Ernest Tremblay, \$64.
 G. Spector v. Mme Florence Stapellon, et al, \$24.
 M. Maher v. Josaphat Viau, \$35.
 C. Bruchési v. Victor Pilon, Sr., \$34.
 J. E. Guénette v. Armand Laury, \$37.
 F. G. Crépeau et al v. Aaron Adler, \$50.
 L. Beauvais v. Chs. Laberge, \$22.
 I. Legault v. Alb. Bélair, \$23.
 M. Gordon v. Vicotr Pételle, \$37.
 J. E. Leduc, v. Uldéric Bélair, \$55.
 Montreal Abattoir Ltd. v. W. Deslongchamp, \$84.
 W. Trenholme et al v. J. Coppold, \$22.
 J. F. Proulx v. J. O'Rourke, \$23.
 Beaudoin Ltée v. G. Sproule, \$14.
 E. Hardy v. A. Labelle, \$51.
 A. Lefebvre v. P. Casgron, \$22.
 A. Marcotte v. R. Ménard, \$20.
 L. L. Desaulniers v. A. Duclos, \$16.
 A. D. Brown v. W. A. Holland, \$20.
 A. Rolland v. A. Gingras, \$25.
 Mme F. Grenier v. I. P. Beaudry et vir, \$10.
 Lalonde et frères v. J. Forest, \$10.
 E. Hardy v. E. Labelle, \$34.
 G. Séguin v. W. Forest, \$19.
 A. Marcotte v. C. Gagnon, \$28.
 J. N. Vidal v. A. Philipps, \$11.
 M. P. S. Corp. v. W. Thompson, \$39.

J. Shortall v. Florence Hotel, Ltd, \$35.
 Christie Clothing Co., Ltd. v. A. Brodeur, \$92.
 J. T. Lemire v. N. Fontaine, \$26.
 M. Rafolovitch & Co. v. K. H. Vary, \$15.
 A. Strachan et al v. Mme W. Thompson et vir.
 Charbonneau Ltd v. J. Dagenais & Co., Farnham, \$81.
 J. Leduc v. N. Nadon, Lachine, \$31.
 Granger Frères & Co. v. W. G. Grenier, Outremont, \$25.
 S. Gameroff v. Mme Dryson Eastwood, Lachine, \$43.

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

Arthur Gagnon v. Jos. Paradis, Montréal, \$184.
 A. Hodge v. Black River Jockey Club, Ltd., Montréal, \$219.
 A. Smith v. Pickard & Eibel, Montréal, \$195.
 Céline Perrault v. O. David, Montréal, 1re classe.
 B. Sanscartier v. Avila Robert, Angéline, \$1,550.

AVIS DE DIVIDENDE

A. J. Wilson, de Westmount, un premier et dernier dividende, payable le 6e jour, par A. H. Devenish, curateur.

C. E. Roy, de Sainte-Appolline, un premier et dernier dividende payable le 8e jour de mai par J. S. Matte, de Québec, curateur.

C. C. Kand, un premier dividende payable le 11e jour de mai, par J. J. Griffith, de Sherbrooke, curateur.

Oka Gold Lead & Milling Co., Montréal, un premier et dernier dividende payable maintenant, par Geo. Duclos, curateur.

J. B. Demers, de Saint-Pierre Baptiste, un premier et dernier dividende payable le 11e jour de mai, par Lefavre et Gagnon, de Québec, curateurs.

Elie Lalumière, Montréal, Electrical Service Co., Montréal, un premier et dernier dividende, payable le 14e jour de mai par Alexandre Desmarteau, curateur.

Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

**Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis,
Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.**

EN GROS SEULEMENT

NOS voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

RESERVEZ quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

LEUR collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

NOS prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L.-H. Hébert & Cie. (Limitée)

- - IMPORTATEURS - -

297 et 299 rue Saint-Paul.

- - MONTREAL

Toute circonstance qui porte à l'achat de cadeaux est une opportunité pour le marchand des articles "PREMIER".



PAR le passé, quantité d'accessoires électriques ont été achetés sans réflexion — par des gens qui désiraient simplement le confort qu'apporte l'électricité. Mais il y aura dans l'avenir beaucoup moins de cette sorte d'achat. Il y aura plus d'intérêt porté au mérite, au dessin, à la construction, au fini. C'est la pensée que les marchands ont en tête, lorsqu'ils acceptent la nouvelle ligne "Premier". Ils savent que dans l'organisation "Premier", il y a des hommes qui ont grandi avec l'industrie, des hommes qui sont connus de tout le commerce comme étant des hommes de progrès. Du premier coup d'oeil, ils savent que les accessoires "Premier" sont "tout ce que le nom indique." Et la campagne de publicité qui marche à présent, n'est que le messenger de notre effort à justifier leur confiance en devenant des marchands d'articles "Premier."

Vous ne pouvez vous permettre de juger les articles "Premier" par votre expérience passée des fabricants d'accessoires électriques. Mettez-vous en rapports avec les hommes de "Premier" eux-mêmes, voyez la qualité des accessoires "Premier", et renseignez-vous sur la belle marge de profits qu'ils vous allouent. Agissez sur l'inspiration du moment — écrivez dès maintenant.

Superior Electric, Limited
PEMBROKE (Ont.)

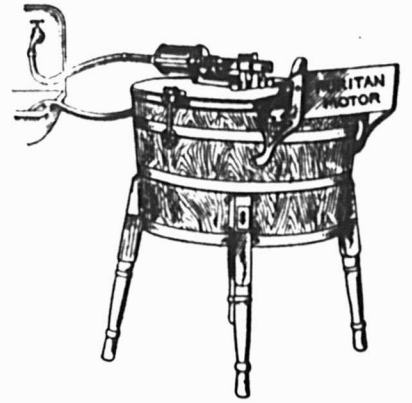


PREMIER "Tout ce que ce nom implique"

Accessoires Electriques

Vendez à vos clients la Laveuse "Puritan Motor" de MAXWELL

Une parfaite et complète laveuse automatique qui marche par le pouvoir d'eau de la pression naturelle obtenue du robinet. Ne requiert aucun soin et fait le travail en une fraction du temps requis par toute autre méthode. Simple et facile à manoeuvrer. Pas de parties délicates, se cassant ou se dérangeant.



LA "PURITAN" DE MAXWELL

Le moteur est du type à mouvement alternatif ou de va-et-vient—le meilleur et le plus satisfaisant de tous les modèles de moteur à pouvoir d'eau. Les valves sont faites pour résister à l'action du gravier ou du sable. Ecrivez aujourd'hui pour demander un Catalogue.

MAXWELLS LIMITED, ST. MARY'S (Ont.)

**Bleu
Borax
Sel Ammoniac
Blanc d'Espagne**

Stock et Importation

A. C. LESLIE & CO. Limited
MONTREAL

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

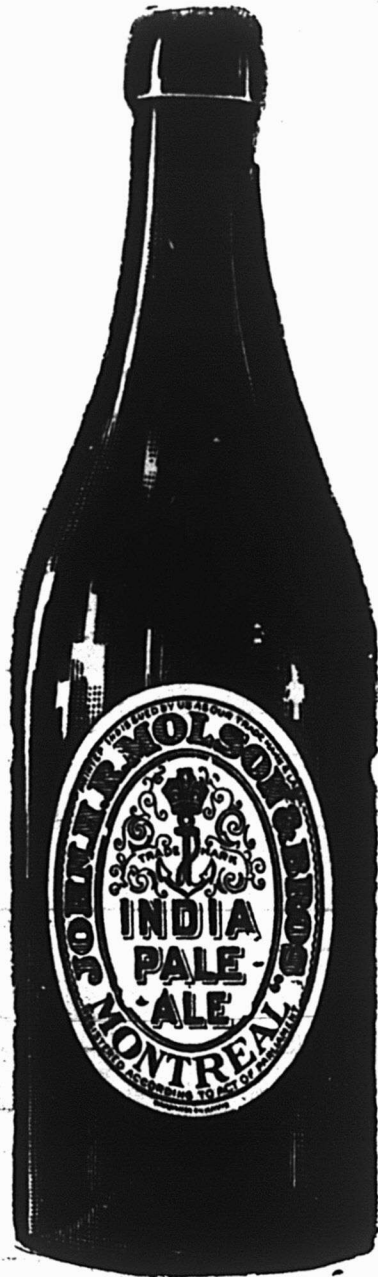
Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Mullin & Papier, Joliette, Qué.

LA BIÈRE POPULAIRE MOLSON



Est celle que veut
le consommateur ;
donnez-la lui. . . .

La vente de cette
BIÈRE en bouteilles
excède celle de tou-
tes les autres mar-
ques réunies. . . .

Brassée à Montréal
DEPUIS 132 ANS

VINS ET LIQUEURS

Une semaine mémorable dans les annales du commerce de liqueurs

En vertu de la législation adoptée à la dernière session par le gouvernement provincial, nous sommes entrés cette semaine dans l'année qui verra l'abolition de tous les permis pour la vente des spiritueux dans la province de Québec.

Les villes et municipalités qui ne sont pas aujourd'hui sous le régime de la prohibition, dans la province, sont assez rares.

Montréal compte encore 250 hôtels ou restaurants licenciés environ 35 clubs et un bon nombre de magasins autorisés à vendre les liqueurs au détail. Un an de grâce est accordé à ces établissements.

Cette semaine, cinquante restaurants (bars) et hôtels ont perdu leur permis de vendre des spiritueux, en vertu de la loi. Tous dont plusieurs sont bien connus, comme le St-Régis, le Club Olympique, le Saint-Laurent, devront abandonner la vente des liqueurs, à moins qu'ils n'obtiennent un transport de permis de quelqu'un qui désire abandonner le commerce.

Plusieurs épiciers perdent aussi leur permis.

La prohibition est entrée en vigueur à Québec en vertu de la décision du peuple qui a voté l'application de la Loi Scott il y a près d'un an. La ville de Hull entre également sous le régime de la prohibition. Les seules villes, dans toute la province, où l'on permette encore la vente des liqueurs sont Montréal, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Valleyfield, Granby et St-Jean.

Les revenus de la province ne seront pas considérablement affectés cette année par l'application du régime de la prohibition. Montréal, en effet, qui fournit la plus grande partie de ce revenu, n'a pas encore passé dans le camp prohibitionniste.

La province a retiré les revenus suivants, y compris les amendes du commerce des liqueurs depuis 1909: 1909-1910, \$707,600; 1910-1911, \$833,500; 1911-1912, \$817,225; 1912-1913, \$831,500; 1913-1914, \$870,500; 1914-1915, \$932,000; 1915-1916, \$806,000; 1916-1917, \$886,004.

A QUEBEC.

A 9 heures, mardi soir, la ville de Québec est entrée définitivement dans le régime du "sec". C'est le résultat du vote du 4 octobre dernier donnant une grosse majorité en faveur de la prohibition.

Il n'y eut aucun incident dans la journée qui a marqué la fin de la vente des boissons, sauf que les buvettes ont reçu un nombre considérable de clients qui ont dit un dernier adieu au comptoir.

La loi Scott entre donc en vigueur. Elle permet la vente de whiskey par quantités de six gallons et la vente de la bière par quantités de 8 gallons. On peut acheter une quantité moindre avec un certificat de médecin chez un pharmacien licencié.

Vingt licences ont été accordées d'après la nouvelle loi, dont 13 pour la vente en détail, 6 pour la vente en gros et 1 pour la vente de liqueurs pour fins sacramentelles. Voici les noms de ceux qui ont obtenu des licences:

Pour vins de messe: Eudore Lasnier, marchand de vin, en gros.

Pour le détail: P. L. Turgeon, épicier; E. P. Bérubé; L'Econome Inc.; Geo. Patry, marchand de vin et épicier; J. N. Rondeau, épicier; A. Faucher, épicier; J.-J. Laroche, pharmacien; Eudore Patry, marchand de vins; Canada Liquor Reg'd., marchand de détail; J. H. Levasseur Eur., marchand de vins; Elz. Paquet, épicier; J. B. Giroux, pharmacien; J. E. Livernois, pharmacien.

Pour les gros: Canada Liquor Regd.; Frs. Bouret, épicier; Nap. Mercier, épicier; A. Toussaint et Cie; J. B. E. Letelier; Quebec Preserving.

La transition entre le régime "humide" et le régime "sec" s'est passé sans trop d'incidents. La plupart des débitants de boissons (buvetiers et épiciers), se sont hâtés d'écouler leurs stocks en offrant des réductions considérables.

La plupart des buvettes de Québec seront converties en restaurants de liqueurs douces et de crème à la glace.

LA CONGELATION DES VINS

Le département de l'agriculture des Etats-Unis annonce qu'on a découvert à Washington une méthode pour concentrer le jus de raisin, qui serait la plus grande découverte dans l'industrie du vin depuis celle de Pasteur.

Cette méthode consiste à concentrer le vin par la congélation au lieu de le pasteuriser. Une fois le vin réduit à l'état de glace, on brise cette glace en petits morceaux et on la fait passer par une machine centrifuge, qui en retire un épais sirop constitué par le sucre et les autres substances nutritives du jus de raisin. La glace qui reste n'est plus que de l'eau. Quatre litres de vin ainsi traités se réduisent à un litre.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que la crème de tartre se cristallise avec l'eau, ce qui fait que le jus obtenu est bien plus doux qu'à l'ordinaire. C'est surtout le cas pour le vin de certains plants américains, qui renferment passablement de tartre.

Cette méthode conserve merveilleusement aux jus leur couleur naturelle; le vin est même d'un rouge vermeil plus foncé et plus clair encore que le vin ordinaire.

On conserve indéfiniment le jus obtenu en le stérilisant. On peut le boire additionné d'eau fraîche ou d'eau de Seltz, s'en servir pour diverses préparations culinaires, etc. Ainsi traités les vins de moindres qualités perdent leur âpreté et prennent le goût de vins fins.

CONSERVATION DE LA DOUCEUR DU CIDRE

Pour conserver une certaine douceur au cidre, on peut le soutirer, afin d'éviter son entière fermentation dans des fûts bien méchés; la transformation du sucre en alcool est de la sorte arrêtée. On peut aussi ajouter au cidre une petite proportion de métabisulfite de potasse, 4 à 6 grammes, par exemple, pour 1 hectoli-

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

DISTILLATEURS DE

“White Wheat” “No 83” “3 Star Rye”

MEAGHER BROS & CO., Agents, MONTREAL

tre. En ce moment, le bisulfite de potasse est très difficile à trouver, on devra alors avoir recours au bisulfite de soude; la dose de ce dernier sera un peu plus forte, 6 à 8 grammes par hectolitre.

Une précaution très utile à prendre est d'éviter, autant que faire se peut, de laisser les fûts en vidange. Quelle que soit la qualité du cidre, il pourrait s'altérer, surtout lorsque la fermentation est arrêtée, parce que, tant que celle-ci se poursuit le dégagement d'acide carbonique assure une protection relative, en formant à la surface du liquide, une sorte de matelas de gaz inerte. Cependant, au cas où l'on ne pourrait faire autrement que de laisser les fûts en vidange, on se servirait de stérilisateurs d'air s'adaptant à la bonde, et ayant pour effet de filtrer celui-ci à l'instant où il rentre dans le fût. On pourrait, encore, faire brûler du soufre de façon à former une couche de gaz sulfureux sur le liquide.

LE BON ARROSAGE NECESSAIRE

Aucun bon fruit n'est obtenu sans arrosage.

La qualité détermine le prix, même dans les années de grande récolte.

C'est un malheur d'avoir attiré constamment l'attention du producteur sur le fait qu'une récolte moyenne lui rapporte plus qu'une grande récolte. Mais cette erreur est connue de plusieurs membres de la Fraternité des producteurs de fruits, cette année. Une récolte considérable sans une augmentation de demande réduit nécessairement les prix et le consommateur a raison de se réjouir de ce fait. Heureusement cependant, le rendement futur des champs et des vergers ne peut être défini exactement, ou la production subirait un mouvement de recul considérable dans ces conditions.

C'est avec les fruits spécialement que la qualité paye, et peut-être n'y a-t-il aucune pratique dans les vergers qui protège davantage la qualité du fruit que l'arrosage. Les rapports des districts pommiculteurs chaque année montrent que la récolte est abondante et les fruits d'une belle qualité dans les vergers bien arrosés, tandis que souvent le contraire arrive dans les endroits voisins qui n'ont pas été suffisamment arrosés.

Dans "Orchard and Gardens Spraying" par A. G. Ruggles et E. C. Stackman, il est démontré que les fruitiers modernes considèrent l'arrosage aussi essentiel que les autres procédés nécessaires à la production de

bons fruits. Il est considéré de la même façon qu'une assurance l'est par un propriétaire. Sans l'arrosage on court le risque d'une perte considérable. Pour arroser d'une façon intelligente on doit savoir exactement le motif pour lequel on arrose. Très souvent on peut employer avantageusement un fongicide, en même temps qu'on se sert d'un insecticide. Il est à recommander d'agir ainsi autant que possible; en effet, quand on arrose un insecte connu, c'est toujours une bonne politique de les combiner, même si l'on n'est pas sûr de la maladie pour laquelle on arrose.

Quant aux mots "fongicide" et "insecticide", c'est une opinion générale que l'emploi de ces préparations est désirable; le "cide" de ces mots signifie "tuer." Un insecticide est quelque chose qui tuera les insectes; un fongicide est quelque chose qui tuera les champignons ou maladies des plantes.

Demandez CALCARSEN à votre marchand de gros pour en établir la vente dans votre localité.

AU SUJET D'UNE TAXE SUR LES PLANTATIONS DE TABAC

Certains journaux du Canada se sont faits récemment l'écho d'une rumeur relative à l'imposition d'une taxe de guerre sur les terres cultivées en tabac au Canada en 1918.

Renseignements pris à Ottawa, cette rumeur ne repose sur aucune fondation. Le Gouvernement Fédéral n'a jamais envisagé pareille mesure.

COGNAC ROY

“LE ROY DES COGNACS”

La Maison HENRI ROY & CO. de COGNAC (France) possède plus de 300 Agences dans les principales Villes du Monde entier et accepte des REPRESENTANTS sérieux partout où elle n'est pas représentée.



HIRAM WALKER & SONS, Limited

DISTILLATEURS ET ENBOUTEILLEURS EN ENTREPOT

WALKERVILLE, ONTARIO (CANADA)

ETABLIE EN 1858

SUCCESSALES:

LONDRES, NEW YORK, CHICAGO

SAN FRANCISCO, VICTORIA (C. A.)

“CANADIAN CLUB”

“IMPERIAL”

“WALKER’S OLD RYE WHISKY”

Prix et informations sur demande faite à nous-mêmes ou à MM. WALTER R. WONHAM & SONS, Agents pour la Province de Québec.

LE TABAC NOIR A CHIQUER

Black

Watch

rapporte aux marchands, de bons profits.

Sa qualité invariable plaît beaucoup aux consommateurs.

*VENDU PAR TOUS LES
MARCHANDS EN GROS*



Cigares, Cigarettes et Tabacs

NOUVELLES DE LA HAVANE

Tandis que les chiffres d'exportations de cigares de La Havane, pour la seconde quinzaine de mars, montrent une perte de près de trois et demi millions de cigares, en comparaison avec l'an passé, en réalité, ce n'est qu'un envoi différé d'une quinzaine à une autre, car durant la première quinzaine de mars, il y eut une augmentation de plus de 5½ millions de cigares. Ainsi donc, en prenant le mois complet, les chiffres montrent une augmentation des exportations s'élevant à plus de 2 millions de cigares.

Les affaires dans les usines de cigares continuent à être bonnes, en ce qui concerne le volume. Les commandes arrivent bien. Cependant, le problème du transport cause quelques ennuis aux manufacturiers, particulièrement en ce qui regarde les envois de New-York en Europe. L'espace de tonnage est difficile à obtenir, du fait du besoin du tonnage disponible pour fins de guerre. Cependant, le tabac, sous ses différentes formes est vivement demandé par les soldats et marins et il devrait y en avoir sur tous les champs de bataille où combattent les défenseurs de la démocratie.

Le marché de la feuille sera naturellement tranquille, jusqu'à ce que la feuille nouvelle atteigne le marché de La Havane. Néanmoins, on dit que quelques 1.500 balles de Vuelta Abajo et de Remedios ont changé de mains dans la première semaine d'avril. Des achats ont été faits par des manufacturiers locaux de cigares, à une maison de Tampa et à des exportateurs pour l'Amérique du Sud. Il n'y a pas de changements dans les prix des anciennes marchandises.

Si les conditions continuent à être favorables pour la croissance de la récolte, on peut s'attendre à ce que les récoltes de Vuelta Abajo, Semi-Vuelta et aussi Partido soient plus conséquentes que ce qui a été prédit il y a quelque temps. Pour ce qui est de la qualité, il faudra encore attendre avant de se prononcer. Des rapports disent que des ventes ont été faites dans le Vuelta Abajo (le district du Remates) et qu'on a payé \$35.00 par qq. pour la feuille en paquets, y compris les tiges. C'est là certainement un chiffre frappant, car le prix coûtant en balles s'élèvera à \$70.00 par qq., y compris les colas.

Un grand nombre d'acheteurs du pays parcourent les différentes régions de tabac des provinces de Santa Clara et de Camagüey, de façon à s'approvisionner, mais jusqu'ici, aucun rapport n'est fait de ventes pour livraisons futures. Il est évident que chacun a peur d'être le premier à payer des prix élevés.

Les plus bas estimés de toute la récolte de Remedios est 350.000 balles. Certains prétendent qu'elle sera de 400.000 balles ou plus.

Dans le Guayos (zone de Sancto Spiritus) un tornado fit des dommages considérables en détruisant des granges de tabac avec leur contenu.

La Cie Romeo y Julieta a expédié 250.000 cigares à l'Espagne, par le vapeur Alfonso XIII, mais, alors qu'il y en avait 120.000 de plus, prêts à être expédiés, ils restèrent sur quai, le vapeur ne pouvant disposer de plus de place pour le fret.

Bernabe Diaz, a acheté 400 balles de Vuelta Abajo, pour F. Lozano, Son & Co. Cette manufacture marche très fort.

Portagas a acheté 689 balles supplémentaires de Vuelta Abajo. Les commandes pour les cigares Portagas arrivent couramment.

Belinda a été favorisé de grosses commandes pour envoi immédiat.

Les arrivages de tabac en feuilles, de la campagne, ont été comme suit:

	Pour les 2 semaines finissant le 4 avril 1918	Depuis le 1er janvier 1918
Vuelta Abajo	343 Balles	10,908 balles.
Semi Vuelta	1 balle	1,317 balles
Partido		23 balles
Oriente		6 balles
Remedios	869 balles	3,324 balles
Totaux	1,213 balles	16,578 balles

Les exportations de cigares, par vapeur Mexico, le 30 mars 1918, se sont élevées à 484 caisses, contenant 1,994,940 cigares, qui furent consignés aux pays suivants: Etats-Unis, 1,156,250; Grande-Bretagne, 371,500; Australie, 194,500; Argentine, 138,030; Canada, 78,500; Uruguay, 12,000; Chili, 12,000; Afrique Anglaise, 10,000; Grèce, 10,000; Brésil, 9,160; et aux Indes Orientales Françaises, 3,000 cigares.

Les exportations de tabac en feuille, de La Havane, pendant la semaine finissant le 30 mars 1918, se sont élevées à 6,168 balles, qui furent distribuées comme suit: à tous ports des Etats-Unis, 5,472; au Canada, 110; à l'Uruguay, 470; à l'Argentine, 115; et à Cadix, Espagne, 1 balle.

LA HAUSSE DES TABACS, CIGARES ET CIGARETTES

L'augmentation attendue depuis longtemps sur les cigares s'est produite. L'Imperial Tobacco vient de hausser considérablement les prix de presque toutes ses cigarettes.

Les cigarettes qui se détaillaient à dix sous le paquet et qui se vendaient aux détailliers à \$8.70 et \$8.80 le mille se vendent aujourd'hui \$10.00 le mille. Les cigarettes qui se détaillaient à cinq sous le paquet et qui se vendaient \$6.22 le mille aux détailliers se vendent aujourd'hui \$6.83.

Il en résulte que les détaillants ont dû hausser leurs prix dans une proportion un peu plus considérable que la hausse des prix du gros. C'est ainsi que les cigarettes qui se vendaient autrefois cinq sous le paquet se vendent aujourd'hui huit sous ou deux pour quinze sous. Les anciennes cigarettes à dix sous se vendent maintenant treize sous ou deux pour 25 cents.

Les détaillants se trouvent donc à faire un peu plus de profit qu'ils ne faisaient. Reste à savoir si les fumeurs de cigarettes vont continuer à fumer la cigarette autant qu'ils le faisaient et s'ils ne se résoudront pas à fumer la pipe.

Le tabac et les cigares en général sont aussi à la hausse ainsi que les pipes et tous les accessoires de fumeurs.

QUARANTE-HUIT MILLIARDS DE CIGARETTES SERONT PROBABLEMENT FAITS AUX ETATS-UNIS EN 1918. — LA PRODUCTION A AUGMENTEE DE 1,100 POUR 100 DEPUIS 1900.

On dit communément sur les marchés européens du tabac que pour chaque million de population, il est vendu un milliard de cigarettes annuellement. Cette ration, dit-on, s'applique aux pays européens les plus denses, pendant la période de paix. Elle s'appliquera donc pendant la période de guerre, là où la manufacture peut se faire sur la même base.

A cette proportion, les Etats-Unis sont encore loin du point de saturation, en autant que la manufacture de la cigarette est concernée. Pendant l'année 1917, il fut manufacturé et vendu aux Etats-Unis, 34,832,385,676 cigarettes. Sur la même base que l'étranger, une grosse augmentation peut être escomptée jusqu'à ce que les chiffres aient atteint le taux de cent milliards annuellement.

Les ventes de 34,832,385,676 cigarettes en 1917, comparées à 25,253,456,591, en 1916, sont en augmentation de près de 10,000,000,000, soit près de 40 pour cent. En 1900, le total ne s'élevait qu'à 3,258,716,305. En d'autres termes, l'augmentation, sur une période de 17 années a été de près de 1,100 pour cent.

Le tableau ci-dessous qui donne le nombre de cigarettes vendues chaque année, fournit un relief saisissant de cette augmentation :

Année	Ventes	Année	Ventes
1917.....	34,832,385,676	1908.....	5,760,501,290
1916.....	25,253,456,591	1907.....	5,270,556,938
1915.....	17,957,177,722	1906.....	4,511,997,137
1914.....	16,869,520,463	1905.....	3,673,727,411
1913.....	15,570,798,437	1904.....	3,433,993,422
1912.....	15,183,693,899	1903.....	3,366,486,715
1911.....	10,486,379,819	1902.....	2,971,360,447
1910.....	8,663,709,484	1901.....	2,728,153,697
1909.....	6,836,652,435	1900.....	3,258,716,305

Les ventes de cigarettes en 1918 continuent l'augmentation remarquable de 1917 sur 1916. En janvier de la présente année, la production s'élevait à 3,419,830,178 cigarettes, comparées à 2,419,146,706, dans le premier mois de 1917. Cela représente une augmentation de 40 pour cent, et si elle continue tout le long de l'année elle portera le total pour les 12 mois à 48,000,000,000 de cigarettes approximativement.

Tous les manufacturiers de tabac des Etats-Unis semblent prendre leur part de cette demande. De fait, dans beaucoup de cas, les manufacturiers ont augmenté leurs affaires de plusieurs millions de cigarettes et l'on peut dire que la guerre leur a rapporté un nombre considérable de commandes nouvelles.

LE TABAC ABONDANT

Washington, 30 avril. — Le 1er avril, les marchands de tabac et les manufacturiers avaient 1,456,168,711 livres de tabac non apprêté. Ils en avaient 1,406,133,573 livres, il y a un an.

LICENCES D'IMPORTATION DE TABAC AUX ETATS-UNIS

En ce qui concerne l'importation future des tabacs en feuille, aux Etats-Unis, un avis important a été donné comme suit, dans un bulletin de la T. M. A., publié le 23 avril.

Dans un Ordre publié par le Bureau du Commerce de Guerre, le 20 avril, prohibant l'importation de certaines commodités, l'importation du tabac en feuille est prohibée de tous les pays excepté de Cuba et des Indes Orientales.

L'ordre se lit comme ceci :

Aucune licence d'importation pour expéditions après le 13 mai 1918, ne sera accordée pour les articles sur cette liste, excepté pour ce qui y a été prévu d'une façon spécifique.

Ces prévisions autorisent l'importation des articles spécifiés seulement quand les marchandises proviennent de l'un des pays désignés dans les prévisions particulières concernant tels articles et ne permettent pas l'importation des marchandises provenant d'autres pays, mais arrivant par les dits pays désignés.

"Des licences pour la feuille de tabac peuvent être accordées seulement pour expéditions provenant de Cuba et des Indes Orientales."

"Toute licence non payée pour importer les articles ci-dessus de n'importe quel pays, duquel, d'après l'avis ci-dessus, licence pour tel article ne sera pas accordée, expirera et deviendra nulle, à moins que l'en-voi océanique soit fait le ou avant le 13 mai 1918."

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de noter quelques-unes des remarques faites par l'honorable Frederick B. Peterson, directeur du Bureau des Importations de la Chambre du Commerce fédéral de guerre, au cours de son discours prononcé devant une assemblée d'importateurs, le 8 avril :

Le besoin vital des alliés, comme vous le savez, est pour des vaisseaux pour transporter des hommes et des approvisionnements en Europe, et cette restriction d'importation est un moyen de faciliter ces transports. Les vaisseaux ne peuvent être construits en temps. Il est essentiel que vous consacriez chaque navire au commerce le plus essentiel, en faveur des lignes essentielles et cela peut être fait par la prohibition d'importation de certains articles.

"Comme vous le savez tous, il y a ample tonnage en autant que l'espace concerné revienne d'Europe. Nos vaisseaux traversent l'Atlantique constamment, transportant troupes et approvisionnements et revenant au plus tôt.

La nécessité d'aller vite dans le transport des troupes et des approvisionnements est si grande qu'il est préférable de faire revenir les navires avec peu de fret plutôt que de perdre du temps au chargement de l'autre côté et au déchargement ici, à l'arrivée. Comme vous pouvez le voir, l'économie de temps équivaut à une augmentation de transports. En conséquence, il est nécessaire de restreindre la liste des articles importés d'Europe du moment qu'ils provoquent certains retards."

En ce qui concerne les importations de tabac en feuilles de Cuba et des Indes Orientales il a été accordé une licence générale par le Bureau des Importations des Etats-Unis, qui est encore actuellement en vigueur et qu'on s'efforce de prolonger après le 13 mai prochain.



Vendez le

**TABAC A
CHIQUER**

COPENHAGEN

*Le tabac à chiquer sous sa
forme la plus pure.*

*Poussez-en la vente et voyez à ce que
votre stock soit à un degré correct
d'humidité.*

**VENDU PAR TOUS LES MARCHANDS
EN GROS**

LE TABAC

L'importance du tabac dans la vie moderne est devenue telle qu'on peut classer cet article comme un article de "première nécessité." La chose est tellement vraie qu'en France, où l'on a été obligé de rationner le consommateur de tabac, celui-ci s'en plaint amèrement. Nous ne saurions en fournir une meilleure preuve qu'en donnant à nos lecteurs le plaisir de lire l'article humoristique suivant, écrit récemment par un des plus grands historiens de France, M. G. Lenôtre :

Les fumeurs ne sont pas heureux. Dans les queues formées, certains jours, à la porte des bureaux de tabac, leurs mines révèlent une anxiété et une convoitise dont ne témoignait pas, au plus fort de l'hiver dernier, l'attitude des morfondus attendant leur tour de charbon. On avait remarqué, à d'autres époques, que les groupes alignés, en temps de pénurie, aux portes des fournisseurs, sont patients et silencieux, s'il s'agit d'une distribution de pain; querelleurs dans l'expectative du combustible; turbulents et gouailleurs devant l'échalou du boucher. Nous pouvons constater — phénomène inédit — que les aspirants au paquet de scarferlati sont mornes et consternés. Cela s'explique. On peut, avec de la résolution, se passer de pain, se chauffer ailleurs que chez soi et s'astreindre au végétarisme: rien ne remplace le tabac pour celui qui en a l'habitude. On l'a bien vu, aux temps héroïques de la corporation, alors que l'herbe enchanteresse était encore discutée: Jacques Ier fit mettre à mort, en 1618, sir Walter Raleigh, qui, le premier, avait fumé la pipe en Angleterre; le sultan Amurah IV, tolérant pourtant, au point d'autoriser l'usage du vin interdit par le Prophète, condamnait les fumeurs à être pilés dans un mortier; Abbas Ier, dit le "Grand", le Louis XIV de la Perse, se contentait d'ordonner qu'on leur coupât le nez et les lèvres, et le pape Urbain VII, qui ne régna que deux semaines profita de ce court séjour sur le trône pontifical pour prononcer l'excommunication contre tout fidèle coupable de priser à l'église. Anathèmes, mutilations, échafauds, rien n'arrêta ni ne ralentit le merveilleux essor du tabac; en dépit des persécutions, à peine débarqué d'Amérique, sur les côtes de notre continent, il conquiert le Vieux-Monde en moins de vingt ans, si bien qu'on se demande, sans trouver de réponse, par quel prodige la contagion s'en répandit jusqu'aux extrémités de l'Asie.

Ce qu'on ignore également, c'est la figure que fait dans l'autre monde messire Jean Nicot, seigneur de Villemain, si, dans sa demeure dernière, il aperçoit les malheureux stationnant dans la boue neigeuse afin d'obtenir une maigre ration du baume ensorceleur dont il a gratifié le genre humain. Celui-ci connaissait la faim et la soif et croyait bien que c'était là le bout de ses misères et de ses nécessités. Nicot l'a enrichi d'un autre besoin, tout aussi impérieux que les premiers, et c'est pour cela qu'il est glorifié comme un bienfaiteur de l'humanité. Nul n'ignore que, étant ambassadeur de François II en Portugal, il reçut, à Lisbonne, en cadeau d'un négociant flamand venu d'Amérique, un petit sac de graines de tabac qu'il rapporta en France, et qu'il offrit, comme rareté, à la reine Catherine de Médicis, laquelle en fit don au cardinal de Lorraine. J'ignore si quelqu'un prévoyait alors l'importance de cette bagatelle. Alphonse Karr, dont la tournure d'esprit se plaisait à parer la vérité des charmes ironiques du paradoxe, s'amusa un jour à reconstituer le dialogue entre Jean Nicot et l'édit-cardinal, alors prieur de France et premier ministre: "— Monseigneur, disait, à peu près, Jean Nicot, les finances de la France sont

dans une situation assez piètre: eh bien! je vais vous proposer l'établissement d'un impôt qui, sans susciter la moindre plainte, fera entrer dans vos coffres des centaines de millions. — Voyons votre projet, répondait l'Eminence alléchée. — Il s'agirait, pour l'Etat, de se réserver le privilège exclusif de vendre une herbe qu'on se fourrerait dans le nez, ou qu'on mâcherait ou qu'on brûlerait pour en aspirer la fumée. — C'est donc un parfum plus délicieux que la rose? — Non, ça sent très mauvais. — Est-ce une panacée ayant des vertus merveilleuses et sauvegardant l'homme de la mort? — Non, monseigneur, l'odeur de cette herbe affaiblit la mémoire et détruit la finesse de l'odorat: elle occasionne des vertiges, et a produit quelques exemples de cécité et surtout d'apoplexie. La première fois qu'on en fait usage, on a des maux de coeur, des nausées, des coliques et des sueurs froides. — Mais c'est un affreux poison, votre herbe, aurait dit le cardinal. — Un des plus actifs qui soient connus, ripostait Nicot. — Et vous croyez qu'il se trouvera des fous assez fous pour s'imposer ce supplice et se condamner à ce suicide? — Il y en aura quinze ou vingt millions, rien qu'en France, monseigneur..." On voit le thème qu'Alphonse Karr brodait avec son humour habituel. Au dénouement, le cardinal faisait enfermer son interlocuteur comme dément dangereux, ce qui, l'Histoire nous l'enseigne, n'est point exact, puisque Jean Nicot mourut chez lui, en 1600, ayant employé les dernières années de sa vie à composer un "Trésor de la langue française" qui est le premier en date de tous nos dictionnaires. Je pense que le cardinal de Lorraine n'eut, au contraire, rien de plus pressé que de se bourrer les narines d'une pincée de l'étrange poudre; qu'il en éprouva une jouissance un peu étrange, mais délectable en somme; que Catherine de Médicis en fit autant de son côté et ne s'en montra pas moins hardiment satisfaite et que les snobs de ce temps-là, considérant que tel était le bon genre, imitèrent l'exemple venu d'en haut et se régalerent du sternutatoire royal. Celui-ci n'avait pas encore de nom; selon qu'on avait à flatter le cardinal ou la reine, on disait: la "poudre de monsieur le prieur", — ou l'"herbe Médicée," — la "poudre à la Reine", — la "Catharinaire", — l'"herbe sainte." Il faut croire que les snobs étaient nombreux, car le tabac, que d'abord, seuls les apothicaires avaient le droit de vendre, et seulement sur une ordonnance du médecin, fut frappé d'une taxe quelque quarante ans après son apparition, preuve que le trafic en était déjà très considérable. En 1680, cette taxe rapportait à la ferme générale 500,000 livres; en 1720, elle donnait un revenu de 4,200,000 livres; — à la veille de la Révolution, elle produisait annuellement, 32 millions!

La vente alors en devint libre. Les fabricants s'enrichissent à bon compte, car, en même temps que le contrôle de la Ferme, leurs scrupules ont disparu, et l'on fume des feuilles de choux, de noyer, de varech, du foin; on prise du tan, du poussier, des mottes, et bien d'autres matières dont le nom honnête est encore à trouver. Maxime du Camp raconte que dans l'hiver de 1810, à un bal donné aux Tuileries, Napoléon vit passer devant lui une invitée à ce point couverte de diamants qu'il s'en étonna et s'informa du nom de la personne assez riche pour étaler une telle profusion de pierreries: c'était Mme Robillard, femme d'un fabricant de tabac. Ce renseignement ne tomba pas, com-

me disent les bonnes gens, dans l'oreille d'un sourd, et six mois plus tard, était rendu un décret ordonnant que la fabrication des tabacs et les bénéfices qui en résultent appartiendraient dorénavant à l'Etat. L'idée était heureuse et Mme Robillard dut bien regretter son ostentation, car, dans les cinquante ans qui suivirent, l'administration encaissa de ce chef "plus de sept milliards." Sept milliards envolés en fumée!... Le valet de chambre Constant, dans les "Mémoires" qu'on lui fit écrire, a rapporté comment Napoléon contribuait, pour sa large part, au bon rendement de l'impôt. Il prisait avec rage, chacun le sait, mais il prisait, paraît-il, avec une élégance et une propreté de grand ton: il approchait sa prise de ses narines, comme pour seulement la sentir et la laisser tomber ensuite. On reconnaissait l'endroit où il s'était tenu quelques instants par la quantité de tabac répandu sur le tapis. Peut-être est-ce que, malgré ce gaspillage, il ne jugea point qu'il faisait tout son devoir envers la régie; peut-être pensa-t-il qu'il devait à ses peuples le bon exemple: il voulut donc essayer la pipe. Constant prépare l'instrument, le bourre, le présente à l'empereur et approche le briquet. Napoléon, pour qui ce sport est tout nouveau, se contente d'ouvrir et de fermer alternativement la bouche sans aspirer le moins du monde. Il s'impatiente: "Comment, diable, ça n'en finit pas!" Et il s'obstine dans cette espèce de bâillement. Constant doit allumer la pipe et, quand le foyer est bien embrasé, l'empereur la porte à ses lèvres. Elle n'y reste pas longtemps — élève trop docile, il a, du premier coup aspiré une forte bouffée qu'il ne parvient plus à chasser de sa bouche, toussant, suffoquant, les yeux en larmes: "Oh! les cochons!! s'écrie-t-il, dès qu'il peut parler. Otez-moi cela! Quelle infection! Le cœur me tourne!" Il fut plus d'une heure à se remettre et jamais ne comprit, depuis lors, comment ses sujets versaient annuellement, de leur plein gré, plus de cent millions au Trésor pour acheter le droit de se procurer une sensation aussi parfaitement désagréable.

Voilà bien ce qu'il y a d'admirable dans l'impôt perçu sur les fumeurs: on n'y est soumis que si on y consent; et c'est pourquoi le public ne comprend pas très bien les causes des restrictions actuellement apportées au fonctionnement de cette contribution volontaire. Un brave homme qui se trouvait près de moi, l'autre jour, dans la file, à la porte d'un bureau de tabac, tenait à ce sujet des propos fort sensés. Il n'avait point l'allure d'un nouveau riche, oh! non. Mais il s'exprimait en bons termes. "Voyez, disait-il, quelle inconséquence! Le paiement de tous les impôts auxquels le Français est astreint est exigé avec une régularité et une aptitude singulières. Le contribuable regimbe, discute, ergote, réclame, cherche par tous les moyens à amadouner le fisc. Celui-ci, impitoyable, accable les négligents de rappels imprimés sur papiers blancs, verts ou rouges, où les retardataires se voient menacés des pires avanies s'ils ne s'acquittent point dans le plus bref délai. Telle est la loi; rien à dire. Mais, parmi toutes ces charges, il en est une à laquelle nul n'est obligé, la seule que nous payons avec plaisir, avec volupté: et voilà que c'est précisément celle-là dont l'Etat fait mine de se désintéresser. Il ne veut plus de notre argent quand nous l'offrons volontiers. Notre régularité à lui effectuer sur cet article des paiements quotidiens, semble l'offusquer autant que notre inexactitude ou nos retards en matière d'autres contributions. En constatant que la France avait de gros besoins d'argent — ce qui n'est que trop justifié, — nous autres fumeurs

avons conçu l'illusion que l'âge d'or pour nous était proche: l'administration allait certainement s'ingénier à nous allécher par l'offre de produits exquis, variés et surabondants, afin de propager l'indispensable et baroque aliment dont elle est l'unique dispensatrice, et de recruter des légions de nouveaux adeptes. Tout au contraire..."

Je ne pus profiter de la suite du discours; mon tour était venu d'entrer dans le bureau; je déposai humblement sur le comptoir un franc en échange duquel, affectant — pourquoi? — un air dominateur et triomphant, au lieu de l'attitude apitoyée et compatissante qui serait convenable, la débitante me remit "trois cigarettes" "au détail" et, en manière de monnaie, quatre-vingt-dix timbres d'un centime dont je ne sais que faire. C'est la guerre!...

G. LENOTRE.

PREPARATION DU CHAMP DE TABAC

Les parcelles destinées à la culture du tabac doivent être préparées de bonne heure, afin qu'elles puissent être amenées à un degré d'ameublissement aussi parfait que possible et puissant, avant le moment de la transplantation, emmagasiner une quantité suffisante d'humidité.

Le labour doit être profond, de 8 à 9 pouces, effectué en tranches minces, donnant un guéret penché à 45 degrés environ, ouvert, permettant une bonne aération et une pénétration facile par la gelée. Nous préférons faire nos labours à l'automne. De cette manière on détruit par la gelée la plus grande partie des larves d'insectes ramenées à la surface.

Il est aussi préférable de fumer au cours du labour d'automne.

Quant au labour du printemps on doit entreprendre ce travail d'aussi bonne heure que possible. On peut ainsi, dans une certaine mesure, bénéficier de l'effet des dernières gelées. Dans tous les cas la plantation de tabac doit être fumée de 3 semaines à un mois avant la date de la transplantation. La dose de bon fumier de ferme nécessaire pour la production d'une récolte de tabac normale est de 12 à 15 tonnes par arpent.

Les travaux de préparation du printemps, à part le labour et l'enfouissement du fumier, qui sont plutôt des travaux d'automne, consistent en l'ameublissement du sol au moyen surtout de la herse à disques. On peut donner de 2 à 3 façons à la herse à disques, on achève par une façon à la herse ordinaire et un léger tassement au rouleau dont l'effet est d'affermir la surface et de ramener à la partie supérieure du sol l'humidité dont les jeunes plantes vont avoir besoin et qu'elles ne peuvent pas encore aller chercher dans les couches profondes.

Si l'on dispose d'engrais chimiques on peut les épandre au printemps au moment des hersages. Le sulfate de potasse et les engrais phosphatés peuvent être, avec avantage, épandus de très bonne heure, pour les engrais azotés il vaut mieux attendre le moment de la transplantation et les enfouir au cours des derniers hersages car, en cas de fortes pluies ils sont exposés à être entraînés.

Dans la pratique, étant donné que l'on emploie surtout des engrais composés, "dit Complets", on peut les épandre de huit à quinze jours environ avant la date de la transplantation. Il reste ainsi suffisamment de temps pour les incorporer uniformément au cours des travaux d'ameublissement.

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital Versé \$4,000,000
Fonds de Réserve 4,800,000

SIEGE SOCIAL - MONTREAL.

97 succursales dans les principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

Edward C. Pratt, gérant général

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,
14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal : New-Glasgow (N.-E.)

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

—

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000
CAPITAL PAYÉ ET SURPLUS (au 31 déc. 1917) 1,750,000
ACTIF TOTAL: au-delà de \$21,600,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Honorable H. LAPORTE, C. P., de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.
Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.
M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif de la Province du Québec, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.
M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.
M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.
Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, vice-président du Crédit foncier franco-canadien.
L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.
Secrétaire, M.J.-A TURCOT
Inspecteur en Chef, M.-M. LAROSE.
Chef Département de Crédit, M. C.-A. ROY
Inspecteur, M. ALEX. BOYER

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques
F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada
—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE.

Troisième année.

Le 1er Mai 1918.

Les constructions maritimes ont porté en avril sur 240,000 tonnes, elles accusent sur celles de mars une augmentation de 50 p.c.; l'administration vient de passer au Baldwin et au American Loco une commande de 1,025 locomotives, laquelle porte sur 60 millions; ce n'est pas tout, l'administration s'est encore portée acquéreur de toute la laine à vendre; au train dont elles y vont les recettes du Republic Iron and Steel ressortiront en fin d'exercice à \$50 de l'action ordinaire et celles du U. S. Steel à plus de \$60; on peut prévoir que la souscription à l'Emprunt dépassera samedi quatre milliards.

Telles sont les bonnes nouvelles qui aujourd'hui font suite à celles d'hier et auxquelles s'ajoutent les dépêches nettement encourageantes qui nous parviennent du front. C'est aux unes et aux autres qu'il faut attribuer l'amélioration des cours et aussi au sentiment plus répandu chaque jour, que les valeurs valent plus que le prix auquel on les offre. Leur absorption se poursuit de façon incessante et ainsi la quantité d'actions en flottement sur le marché diminue très vite. Nombreuses sont les valeurs qui de ce fait sont devenues si sensibles à la demande qu'il suffit que l'acheteur insiste pour que le cours se relève.

Dans l'état actuel du marché il est exagéré peut-être de prévoir un grand courant d'activité spéculative en hausse, mais il suffirait d'une victoire pour le déclencher tout-à-coup. Or des victoires nous en aurons plusieurs dont sera faite la Grande qui libérera le monde. La première de la série est peut-être plus près de nous qu'on ne pense.

BRYANT, DUNN & CO.

LES COMPENSATIONS DE NOS BANQUES EN AVRIL.

Winnipeg seul enregistre une diminution.

Les compensations des banques de Montréal, pour le mois d'avril, se sont élevées à \$373,807,451, comparativement à \$344,245,488, pour la semaine correspondante de 1917, soit une augmentation de \$29,562,003, ou de 8.59 p.c.

Celles de Toronto accusent une avance de \$13,000,000 et celles d'Ottawa, Hamilton, Québec, etc., indiquent aussi une augmentation encourageante. Seul Winnipeg accuse une diminution.

Le tableau comparatif est comme suit:

	Avril 1918	Avril 1917
Montréal	\$373,807,451	\$344,245,448
Toronto	276,705,355	263,225,159
Winnipeg	210,246,242	271,543,933
Ottawa	28,162,050	23,528,121
Hamilton	23,077,288	19,700,732
Québec	19,554,533	17,343,012
Halifax	17,929,142	11,642,207
London	11,000,219	9,842,802
Brantford	4,114,903	3,357,715
Sherbrooke	3,650,769	2,590,563
Peterboro	3,650,265	2,622,597
Kitchener	2,823,650	2,567,848
Fort William	2,568,288	2,113,474
St-John	10,090,509	9,469,569
Vancouver	42,984,756	30,333,013
Calgary	28,935,805	28,954,474
Edmonton	15,253,898	10,975,054
Régina	15,104,525	11,822,927
Victoria	8,856,111	6,931,714

LE C. P. R.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du Pacifique Canadien a eu lieu mardi dernier, en l'édifice de la gare Windsor.

Le compte rendu financier de l'exercice écoulé le 31 décembre dernier a été lu par le secrétaire général et unanimement adopté. Nous rappellerons que le surplus de la compagnie, applicable aux dividendes sur les \$260,000,000 de stock ordinaire — surplus comprenant les recettes nettes provenant de l'exploitation du réseau ferré ainsi que le revenu spécial — se chiffre par \$41,334,215. Cela représente un montant de recettes nettes qui ressort à 15.89% du stock ordinaire, comparativement à 16.76%, pour les douze mois écoulés le 30 juin 1916. Mais pour le semestre finissant le 31 décembre 1916, alors qu'il fut décidé de changer le terme de l'année fiscale, les recettes nettes ressortaient à 22.46% du stock ordinaire. Or, on ne peut guère se baser sur cette période incomplète pour établir une comparaison, d'autant plus que la température moyenne du semestre en question diffère sensiblement de celle du reste de l'année, et l'on sait que la température influe sur le trafic en général. Le total des recettes brutes, en 1917, s'est élevé à \$152,389,334, ce qui constitue un record sans précédent.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

P. J. Fosbre, C. Kavanagh, 6 avril, 10 a.m., 1313 Gertrude, Cou-tu.
C. W. Lindsay, Ltd., Walter Jeffrey, 6 avril, 10 a.m., 91 Gordon, Desroches.
C. E. Holland, Maurice Leblouch, 6 avril, 10 a.m., 521 Sainte-Catherine-Ouest, Brouillet.
N. Cohen, A. Leblanc, 6 avril, 10 a.m., 1208 Saint-Denis, Brouillet.

L. Yelin et al, W. Marsan, 7 avril, 10 a.m., 459 Saint-Urbain, Brouillet.
Cie Imm. Franco Américaine, Ltd., S. Schwartz et al., 8 mai, 10 a.m., 388 Notre-Dame Ouest, Brouillet.
Jacques Lévesque, A. Lachapelle, 8 mai, 529 Champlain, Racine.
Céline Laurin, Alfred Pickering, 8 mai, 10 a.m., 2272 Notre-Dame Ouest, Vintet.
P. Cloutier, A. C. Harsley, 8 mai, 10 a.m., 2673 Esplanade, Desroches.
C. Sauriol, Ltd., J. Simoneau, 13 mai, 10 a.m., 1462 Messier, Desroches.
H. Quintal, D. Gaudreault, 9 mai, 10 a.m., 1779 Sainte-Catherine Est, Bissonnette.
Marthe Cannon Fosbre, Walter Jef-

frey, 10 mai, 10 a.m., 97 Gordon, Cou-tu.

M. Balseu, Chas. Heath, 9 mai, 10 a.m., 56 Saint-Henri, Lafontaine.
W. L. Chipchase, W. J. Chapman, 6 mai, 10 a.m., 734 Sainte-Catherine-Ouest, Giroux.
Alice Scott, H. Holdy, 6 mai, 10 a.m., 71 Hollowell, Laverdure.
J. A. Budycki, H. Schlein, 6 mai, 10 a.m., 301 Duluth Est, Racine.
Rockstein et al, Mme E. Beaulieu, 6 mai, 10 a.m., 302 Visitation, Aubin.
J. Pageau, A. Lefebvre, 6 mai, 1 p.m., 2271 Jeanne d'Arc, Aubin.
Thomas Robertson & Co., Ltd., Helen Knowles et vir et al, 6 mai, 10 a.m., 2 Belgrade, Marson.

La Strathcona Fire Insurance Company

(Cie d'Assurance contre le feu "Strathcona")

Cette compagnie a été incorporée en vertu d'une charte spéciale de la Législature de la Province de Québec, en 1908, et a commencé ses opérations, le 1er septembre 1909.

Son Capital autorisé est de \$500,000 — et au 31 décembre 1917, son Capital souscrit était de \$300,000 — et son Capital versé de \$95,000. A l'heure actuelle, nous sommes informés que son Capital payé dépasse \$100,000.

La valeur des actions, au pair, est de \$100.00 par part.

Au mois d'août 1915, cette Compagnie a réassuré les affaires de la Compagnie d'Assurance-incendie "La Protection", de Fraserville, Québec, et au 30 avril 1917, a assumé toutes les responsabilités de la Compagnie d'Assurance-incendie "The Provincial Fire Insurance Co. of Canada", de Montréal.

Cette compagnie a été organisée et est gérée par M. A. A. Mondou. Son Bureau de Direction se compose de Notaires en vue, de Montréal, Québec et autres centres importants de la Province. Son Capital-actions est principalement détenu par ces Notaires qui agissent comme ses Agents.

ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1917

RECETTES

PRIMES	\$232,581.23
Moins annulations et rabais	35,103.79
	<u>\$197,477.44</u>
Intérêt	5,262.17
Débitures	4,143.60
Reçu pour appel sur Capital	20,000.00
	<u>\$226,883.21</u>

PASSIF

Pertes en cours d'ajustement	\$ 14,400.00
Dû aux Compagnies de Réassurance	29,103.28
Dépôt de Garanties des Cies de Ré-assurance	12,052.90
FONDS DE RESERVE pour Policies en vigueur	106,340.91

SURPLUS de l'Actif sur le Passif \$211,746.89

\$373,643.98

DEBOURSES

Pertes payées (réassurance déduite)	\$ 95,260.41
Prime de réassurance	34,136.04
Commission	31,349.69
Frais d'administration, dépenses de bureau, ameublement, etc.	36,566.73
Taxes	8,748.86
Excédent des Recettes sur les Déboursés	20,821.48

\$226,883.21

ACTIF

DEBENTURES:—

Village de Pierreville	\$ 9,000.00
Ville de Granby	30,000.00
Ville de Fraserville	25,000.00
Cité de Lachine	15,000.00
Ville de Montréal-Est	10,000.00
Ville de Mégantic	2,500.00
Village de Masson	2,766.21
Cité de Sorel	2,500.00
Ville St-Laurent	4,765.50

\$101,531.71

Argent en Banque	29,516.30
Balances dues par les Agents	27,683.47
Ameublement et Plans Goad	9,000.00
Intérêt (payable le 1er janvier 1918)	912.50
Balance due sur le Capital souscrit	205,000.00

\$373,643.98

Président et Gérant-Général, **A. A. MONDOU, N.P.,**
 Vice-Président, **J. H. OLIVIER, N.P.**
 Secrétaire, **JACQUES MARCHAND.**
 Gérant, **P. J. PERRIN.**
 Surintendant des Agences, **PAUL LACHANCE.**
 Inspecteur, **J. W. LAVOIE.**

PRIMES reçues depuis le début des opérations (1er Septembre 1909) \$1,020,500.49

PERTES payées depuis le début des opérations (1er Septembre 1909) 462,236.41

ASSURANCES en vigueur le 31 Décembre 1917 dans la Province de Québec seulement. 20,757,977.00

ASSURANCES

PROTECTION CONTRE LE FEU

Une importante session de la Commission d'Assurance de l'Ontario a été tenue cette semaine aux bâtisses du Parlement à Toronto.

La question du feu, le contrôle exercé par les autorités municipales et les causes d'incendie, aussi bien que la protection des forêts et bâtiments publics, ont été vivement discutés par des autorités comme le surintendant des incendies, les compagnies d'assurances, l'association canadienne des manufacturiers, un représentant de la commission de conservation et les principaux architectes de la ville.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE EN 1917

Les chiffres préliminaires concernant les affaires de l'an passé, comme publiés par le surintendant des assurances du Dominion, montre un total net des primes en argent de toutes les compagnies, de \$31,269,677, contre \$27,783,852, en 1916, soit une augmentation de \$3,485,825. Les primes brutes reçues, s'élevaient à \$42,812,572, contre \$36,673,527, soit une augmentation de \$6,139,045. Le grand total des polices, nouvelles et renouvelées se chiffre à \$4,039,485,082, contre \$3,418,238,680, soit une augmentation de \$621,246,402. Le montant net des risques augmentait de \$446,952,777, de \$3,720,058,236, en 1916, à \$4,166,011,013. Le montant net des pertes durant l'année, fut de \$17,488,870, comparé à \$16,308,270, soit une augmentation de \$1,180,600, tandis que le montant net payé pour pertes était de \$16,427,529, contre \$15,114,063, soit une augmentation de \$1,313,466.

GLOBE & RUTGERS FIRE

En quelques années, la Globe and Rutgers Fire Ins. Co., New-York, d'un petit bureau avec ½ million de dollars de ressources, est devenue une compagnie avec un actif de plus de 22 millions et un surplus de près de 7½ millions.

L'actif a triplé en cinq ans, et plus que doublé en deux ans.

Dans le champ canadien, la compagnie fait affaires depuis quatre ans et sous la direction de M. J. W. Binnie, de Montréal, ses affaires montaient en 1917 à un volume rapportant un revenu de primes net de toutes classes d'assurances, de \$616,775 (comparé à \$461,527, en 1917); les pertes survenues durant l'an passé étant de \$292,026.

"LA STRATHCONA"

Compagnie d'assurance contre le feu

Nous invitons nos lecteurs à examiner dans une autre page le compte rendu de la situation de cette institution au 31 décembre 1917. Constituée en vertu d'une charte spéciale de la Législature provinciale en 1908, la Cie "Stratheona" a commencé ses opérations en septembre 1909 avec un capital autorisé de \$500,000. Le 31 décembre 1917, elle marquait un capital souscrit de \$300,000 dont \$95,000 étaient payés. Elle fut organisée par M. A. A. Mondou, N.P., qui en est le président et l'administrateur général. Ses nombreux actionnaires se composent de notaires en vue de Montréal, de Québec et autres centres importants de la province qui détiennent la plus grande partie du capital-actions et qui la représentent comme agents.

Depuis ses débuts et sous l'impulsion d'une direction à la fois prévoyante et progressive, la "Stratheona" a marché fermement de l'avant de manière à conquérir la confiance du public et de sa clientèle qui augmente constamment. Aujourd'hui la somme de ses recettes annuelles en primes, après neuf années, s'élève à \$200,000 en chiffres ronds, ce qui dénote un chiffre d'opérations qui lui fait occuper la 20ième place parmi les compagnies d'assurances contre le feu dans notre province et qui est en même temps l'indication d'un progrès qui se continuera indubitablement. La composition spéciale de son administration est très propre à as-

surer ce progrès et il y a lieu de féliciter M. A.-A. Mondou et les assurés de la "Stratheona" des bons résultats réalisés en si peu d'années.

EMPLOYERS LIABILITY AS- SURANCE CORPORA- TION LIMITED

Le trente-septième rapport annuel de cette institution que les lecteurs trouveront dans une autre page fait voir que les opérations de cette institution sont en progrès au Canada comme en Grande-Bretagne. Ce progrès est la résultante d'une administration invariablement bien suivie. La preuve en est dans l'augmentation remarquable qui s'est produite dans les recettes en primes en 1917 et qui a été de \$4,702,133 et dépasse celle de l'année précédente qui avait été marquée comme la plus considérable jusqu'alors dans les annales de cette corporation.

En 1917, l'actif a été augmenté de \$16,961,099 à \$21,379,580. Le total des réserves se chiffrait le 31 décembre à \$18,295,351. Les placements, tous de première classe, marquaient \$15,632,761. Les fonds en caisse et en compte courant étaient à \$705,298 en comparaison avec \$386,350 pour l'année précédente.

Depuis plusieurs années déjà cette corporation fait des affaires au Canada avec une forte organisation.

La Section-Incendie de cette institution au Canada est depuis sept ans sous la gérance de M. John Jenkins qui a produit d'excellents résultats. En 1917 les primes incendies au Canada ont été à \$548,440, soit une augmentation de \$118,537. Les pertes nettes ont été de \$305,286 en y comprenant les pertes du désastre de Halifax. La totalité des primes payées en Canada en 1917 a été de \$1,423,966 contre \$1,211,862 en 1916.

Avec des hommes de la capacité de M. W. I. Woodland, et de M. John Jenkins comme représentants, les progrès réalisés ne surprennent pas.

Solide Progrès

Des méthodes d'affaires modernes, soutenues par un record, ininterrompu de traitements équitables à l'égard de ses détenteurs de polices, ont acquis à la Sun Life of Canada un progrès phénoménal.

Les assurances en force ont plus que doublé dans les sept dernières années et ont plus que triplé dans les onze dernières années. Aujourd'hui, elles dépassent de loin celles de toute compagnie canadienne d'assurance-vie.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA**
SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

Benoît & De Gros bois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

—Bureau—

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$1,025,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT . . . \$69,660.00

—Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

"LA STRATHCONA"

Cie d'assurance contre l'incendie

Ils sont d'un caractère extrêmement intéressant, les faits et les chiffres maintenant disponibles se rapportant à l'oeuvre accomplie par la Cie Mont-réalaise d'assurance contre l'incendie "Strathcona", l'une des institutions les plus progressives et les plus utiles de sa catégorie dans la province de Québec.

Organisée en 1908, cette compagnie a un record de neuf années derrière elle, et durant cette période elle a plus que justifié l'attente de ses fondateurs. Elle a un capital autorisé de \$500,000, dont \$300,000 sont souscrits et \$95,000 payés au 31 décembre 1917, ainsi qu'un dépôt de \$50,000 près le gouvernement de Québec. En mai dernier (1917) la Strathcona réassura les affaires de la

\$5,000

de

protection pour votre maison

+ plus +

\$50 par mois

d'indemnité pour vous-même

NOTRE NOUVELLE
**POLICE D'INDEMNITE
SPECIALE**

ne laisse rien au hasard

Demandez-nous des renseignements

CANADA LIFE ASSURANCE
COMPANY
Bureau principal, - TORONTO

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant



Compagnie Provinciale du Canada d'assurance contre l'incendie, laquelle commença à faire affaires en 1909.

Il y a quelques années le gouvernement de Québec exigea un dépôt de \$50,000 des compagnies d'assurances contre l'incendie, et un certain nombre de petits établissements qui furent incapables de se soumettre à ce règlement furent obligés de se retirer des affaires.

Il y a environ trois ans, cette compagnie se chargea des affaires de la "Protection" contre le feu, de Fraserville, P.Q. La Strathcona est maintenant l'institution la plus vaste et la plus solide de son genre faisant affaires en vertu d'une charte provinciale. Elle fait affaires dans toute cette province, mais tout indique qu'elle étendra avant longtemps son champ d'ac-

Automobiles

Assurance
couvrant
contre

L'incendie, l'Explosion, le Vol,
le Transport, la Responsa-
bilité Publique, la Colli-
sion, les Dommages
Matériels à
autrui.

VIE, BRIS DE GLACES,

Accidents, Maladies, Vol,
Attelages,

Responsabilité de Patrons
et Publique,

Garantie de Contrats,

Cautiionnements Judiciaires,
Fidélité des Employés.

LA PREVOYANCE,

189 rue St-Jacques, Montréal

J. C. Gagné, L. B. LeBlanc,
Directeur-Gérant. Assistant-Gérant
Tel. Main 1626

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY

Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé

GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs

103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTRÉAL

Téléphone MAIN 2701-9

Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typogra-
phie, relief et gaufrage, fabrication
de livres de comptabilité. Formules
de bureau.

210 OUEST RUE NOTRE-DAME

(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; L. Chevalier; A.-
A.-G. Dent, John Emo, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J.-C. Rim-
mer, Sir Frédéric Williams-
Taylor, L.L.D., J.D. Simpson,
Sous-Secrét.

tion.

Le succès de cette compagnie est basé en très grande partie sur le fait que tandis qu'elle opère à des taux tarifaires, elle est une compagnie entièrement indépendante, et il est bon de remarquer que près de 80 pour cent de ses agents sont notaires publics en même temps qu'actionnaires de la compagnie, de telle sorte qu'ils n'envisagent pas seulement les commissions, mais qu'ils s'efforcent de leur mieux d'obtenir la meilleure catégorie d'affaires possible. En conséquence, la proportion des pertes de la compagnie depuis le temps de son organisation n'a été que de 50 29 pour cent en moyenne, alors que la moyenne de toutes les compagnies faisant affaires en Canada a été pour les dix dernières années de près de 55 pour cent.

The Employers' Liability Assurance Corporation Limited

LONDRES, ANGLETERRE

EXTRAITS DU RAPPORT DES DIRECTEURS

Les Directeurs soumettent aux Actionnaires leur Trente-Septième Rapport Annuel ainsi que les comptes vérifiés au 31 Décembre.

Les Primes pour l'Année ont été de \$16,983,150, contre \$12,281,020 pour l'an 1916.

COMPTE DU REVENU, 1er JANVIER 1917, au 31 Décembre 1917

(\$5=£1 Sterling)

JANVIER 1er—	DECEMBRE 31—
MONTANT DU FONDS D'ASSURANCE AU DEBUT DE L'ANNEE:—	Paiement sur Polices, Frais Légaux et Médicaux compris \$ 7,773,850.75
Réserve pour Risques non échus \$ 4,912,410.00	Commissions 3,469,638.27
Total estimé des obligations sur pertes à ajuster 4,529,410.00	Dépenses d'Administration 1,276,171.55
	Contribution aux Brigades-Incendie 8,758.25
	Créances mauvaises 1,239.35
	\$12,529,658.17
DECEMBRE 31—	MONTANT DU FONDS D'ASSURANCE A LA FIN DE L'ANNEE:—
Primes \$16,983,153.94	Réserve pour les risques non échus \$ 6,856,547.98
Ajustement du Change 81,939.25	Total estimé des obligations sur pertes à ajuster 5,926,950.00
Honoraire de Transferts 205.62	
	12,783,497.98
17,065,298.81	Balance transférée au compte Profits et Pertes 1,193,962.66
	\$26,507,118.81
	\$26,507,118.81

Dt. BILAN, 31 DECEMBRE 1917 Ct.

PASSIF	ACTIF
CAPITAL DES ACTIONNAIRES	Hypothèques sur Immeubles dans le Royaume-Uni \$ 20,000.00
100,000 Actions de \$50 chacune \$ 5,000,000.00	PLACEMENTS—
A Capital — 100,000 Actions, \$10 payé . . . \$ 1,000,000.00	Valeurs du Gouvernement Britannique 2,030,307.88
Sommes dues à d'autres Compagnies et Agents \$ 730,443.90	Actions de la Banque d'Angleterre 57,721.83
Dividendes non Réclamés 512.50	Valeurs des Gouvernements de l'Inde et des Colonies 524,427.27
Commissions à couvrir 819,539.85	Valeurs Provinciales de l'Inde et des Colonies 174,729.06
Dépenses à couvrir 158,515.79	Valeurs Municipales de l'Inde et des Colonies 365,456.54
Perte sur Compte de Dépôts 216.67	Valeurs de Gouvernements Etrangers 2,385,266.54
	Valeurs Provinciales Etrangères 161,489.58
1,709,228.71	Valeurs Municipales Etrangères 4,251,140.65
Somme pourvue au Compte de Profits et Pertes pour le dividende final de 1916 375,000.00	Débitures de Chemins de Fer et autres et Débitures-Actions, Grande-Bretagne et à l'Etranger 5,161,881.45
RESERVES—	Actions préférentielles de Chemins de fer et autres actions 82,110.83
Pour les risques non expirés \$ 6,856,547.98	Actions ordinaires de Chemins de Fer et autres 76,854.08
Pertes à ajuster 5,926,950.00	Immeubles 341,375.73
Réserve pour les placements 1,337,235.56	
Réserve Générale 4,174,618.31	\$15,632,761.44
18,295,351.85	Balances de Succursales et d'Agences 4,409,196.75
	Intérêts et Loyers accrus 185,150.41
	CAISSE — En mains et en compte courant 705,298.96
	Sommes dues par d'autres Compagnies 447,173.00
	\$21,379,580.56
	\$21,379,580.56

SUCCURSALES AU CANADA: - - - - MONTREAL ET TORONTO

C. W. I. WOODLAND, Gérant Général.
JOHN JENKINS, Gérant-Incendie.

Pour le Canada et Terre-Neuve.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIR- CUIT

W. Bessette v. G. Roy, \$52.
 W. C. Garden v. L. McCann, \$27.
 J. M. Guindon v. H. Lavergne, \$43.
 Mme M. L. Geoffrion v. J. B. Dalphone, \$18.
 Greenfield Land & Const. Co. v. G. Taylor, Sr., \$41.
 L'Agence de Collection Ltd. v. A. Larvis \$25.
 A. Hudon v. Desormeaux, \$36.
 L. Banque Nationale v. Mme L. J. Forget, \$23.
 La Banque Nationale v. J. A. Lapierre, \$48.
 N. Pageau v. W. E. Poupard, \$14.
 J. B. Nadeau v. F. Belleau, \$25.
 S. Tamarian v. P. Souyffer, \$21.
 Grant Distributing Co. v. L. Robitaille, \$30.
 C. W. Lindsay v. Ida Linton, \$29.
 S. Vallée v. Willie Emond, \$36.
 A. Lazotte v. Henri Paquin, \$18.
 J. A. Mireault v. Wilf. oy, \$10.
 J. C. Maranda, v. Alb. Hallé, \$60.
 F. Pilon v. Jos. Barette \$9.
 Gilbert Hamel & Cie v. Aurèle Noll, \$37.
 J. Pageau v. Pierre Bertrand, \$45.
 J. Pageau v. Wm. St. Jean, \$56.
 De Laval Dairy Supply Co. v. Omer Lajole, \$16.
 J. H. Pelletier v. Delphis Latrelle, \$18.
 I. Goldstein v. Morris Ship, \$20.
 V. Sgrol v. M. Artini, Crepollo, \$31.
 F. Dussreau v. Solbrid Robida, \$13.
 D. P. Perrin v. F. Paquette, \$44.
 A. Aubin v. Veuve J. H. Lévesque, \$18.
 H. Pickleman v. Independent Tobacco Co., Ltd., \$70.
 F. H. Maheu v. P. L. Desaulniers, \$40.
 M. P. S. Corp v. A. Prévost, \$36.
 A. Beauchamp v. W. Sheehan, \$10.
 H. Liverman v. A. Nuckle, \$51.
 Richer & Desjardins, v. Robert A. Sonne, Westmount, \$92.
 Black Diamond Realty Co. v. H. Edwards, Westmount, \$70.
 Wm. Gray & Sons v. E. Perron, Grande Bale, \$34.
 A. Bremner Ltd v. B. Pinsonneault, Verdun, \$33.
 Bell Tel. Co. v. Alph. Léger, \$26.
 Bell Tel. Co. v. Geo. Thomas, \$13.
 Bell Tel. Co. v. F. J. Jago, \$45.
 Bell Tel. Co. v. M. Bourdon, \$14.
 O. Rivet v. Moïse Beaudoin, \$21.
 La Champagne Cigar Ltd v. Nap. Chamberland, \$41.
 A. Patueq v. Omer Demontier, \$24.
 J. L. S. Gagnon v. A. F. Vale, \$69.
 Equitable Fire Ins. Co. v. Mlle R. McCaffrey, \$32.
 J. Provost v. Davil Isabelle, \$25.
 Demers & Martin v. Alex. Clement, \$10.
 D. Suppel v. Uldéric Guindor, \$57.

G. A. McCall v. J. B. Sanscartier, \$39.
 Mme A. Ritchall et vir v. W. Furlong, \$27.
 Michelin Tire Co. v. P. Archambault, \$10.
 Michelin Tire Co. v. H. Sauriol, \$20.
 E. Poullin et al v. E. Sarazin, \$38.

JUGEMENTS EN COUR SUPE- RIEURE

R. Chenevert v. W. Gervais, Montréal, \$280.
 A. Taschereau v. J. A. Lamoureux, Montréal, \$194.
 J. O. Craig v. Succession Caroline Schofield, Montréal, \$340.
 Couvrette, Sauriol, Ltd v. J. Simoneau, Montréal, \$423.
 P. Deslauriers v. J. D. Logan, Montréal, \$120.
 Hart & Adair Coal Co. v. Saint-Lawrence Pulp and Paper Co., Ltd., Montréal, \$1,130.
 M. Marciel v. Raoul Pigeon, Montréal, \$211.
 L. Bélanger v. H. H. Cromwell, Westmount, \$110.
 Adéorat Chauret v. E. O. Duchesneau, Montréal, \$800.
 S. Smelanick v. Wasil Lenczack, Montréal, \$317.
 Amédée Blais v. Ls. Paradis, Montréal, \$217.
 Couvrette & Sauriol, Ltd v. Jos. Meloché, Montréal, \$261.
 Banque Hochelaga v. J. Trudel, J. D. Martineau, J. B. A. Quintal, Réal Cloutier, Oscar Lalonde et V. Du-fault, Montréal, \$956.
 Wm. M. Birks et al v. E. J. Kelly et J. W. Clermont, Montréal, \$225.
 H. W. Gerhardt v. Sam. Wigdor, Boris Wigdor, Jos. Wigdor et Globe Waist Mfg. Co., Montréal, \$432.
 J. R. Duquette v. Ulysse Paquin, Montréal, \$124.
 A. F. Gervais v. Beaudin frères, Alphons. Perras, veuve de Hon. Beaudin, Amédée Beaudin, G. H. Beaudin et J. E. Beaudin, Montréal, \$512.
 Mme A. Juineau Faust v. J. C. Desjardins, Montréal, 1re classe.
 W. McNally Co., Ltd v. Arthur Brunelle et Ludger Cté, Chambly Canton, \$140.
 René Chenevert v. A. Paquette, Montréal, \$165.
 Alfred Roy v. Trefflé Chaput, Montréal, \$221.
 La Presse v. Gaudiose Descroiselles, Cie Impéer., Montréal, \$308.
 A. Hébert v. Emmanuel Laurin et J. Arthur Préville, Montréal, \$201.
 Lamontagne, Ltd v. Chas. Cadieux, Saint-Pie de Bagot, \$186.
 Charbonneau, Ltd. v. J. A. Gallpeau, Farnham, \$107.
 Mme E. L. Langeller v. Albert Grenier, Montréal, \$110.
 K. & S. Can. Tires, Ltd. v. H. Sauriol, Montréal, \$126.
 Duchesneau, Ltd v. A. D. Dubreuil, Sainte-Anne de Bellevue, \$116.
 Ignaces Rugellis v. M. Tracey, Montréal, \$165.
 Mont. Abattoirs, Ltd v. Ls. Leriche, Montréal, \$187.
 Hy. Tucker v. Geo. Carpenter, Montréal, \$100.
 Librairie Beauchemin, Ltd v. H. R. Richey, Montréal, \$100.
 Duchesneau, Ltd v. D. Clermont, Montréal, \$139.
 F. J. Bisallon v. Oscar Bourassa, Montréal, \$227.
 J. R. Constantineau v. A. W. Hugman, Montréal, \$140.
 La Presse v. Cie Liniment Martin, Théo. Martin, Geo. Martin et Léon Martin, Montréal, \$128.
 Windsor Hotel Co. Ltd. v. M. F. Hicks, Montréal, \$178.
 Dom. Lithographing Co. v. Cie Française d'Importation, Montréal, \$120.
 Fernand Glard v. Gen. E. W. Wilson, Montréal, 1re classe.
 Jas. P. Riley v. Gen. E. W. Wilson, Montréal, 1re classe.
 Kearney Bros., Ltd. v. C. B. Hugman, Montréal, \$405.
 Lalonde & Desroches, Ltd v. Léo. Lafond Montréal \$357.
 Nat. Breweries, Ltd v. Manetti & Sons Ltd., C. C. Costo, P. C. Costo et Michael Manetti, Montréal, \$1,578.
 Sol. Kerner v. A. Silverman, Montréal, \$109.
 Z. Robillard v. Duncan Monette, Montréal, \$3,745.
 Northern Fire Mfg. Co., Ltd. v. Maurice, Ltd., Montréal, \$500.
 P. E. Bourret v. Armand Robi, Montréal, \$138.
 Jos. Fortier v. R. A. Paquin, Montréal, \$336.
 M. J. O'Brien v. N. Sperber, Montréal, \$180.
 West Taylor Bickle Co., Ltd v. Ls. Winnikof, Sam. Winnikof et Winni-yof Bros., Montréal, \$146.
 J. W. Wilson v. A. F. Fowler, Montréal, \$399.
 J. B. DeSève, v. Enfants mineurs de Berthe Laurencelle et Mme J. Fidèle Barbeau, Montréal, 1re classe.
 Succession J. A. Villeneuve v. Chas. Hibbert, Richey, Montréal, \$100.
 Geo. H. Labbé, v. Donat Demers, Hudson et Beloell Sta., \$207.
 Schachter & Hendelmans v. Delphis Ladoucteur, Montréal, \$234.
 Credit Canada, Ltd v. L. E. Waterman, & Co., Ltd., Montréal, \$1,629.

GUIDE DE L'ACHETEUR

ET

LISTE PARTIELLE DES PRODUITS DE NOS ANNONCEURS

Il n'y a rien sur le marché que nous ne puissions vous aider à acheter à votre avantage. C'est pourquoi nous publions ce guide. Nous vous recommandons de le parcourir. Si vous désirez plus de détails sur la marchandise qu'il vous offre, veuillez vous référer à l'index des annonceurs, page 50 et de là à leur page d'annonce. Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut.

- Acier en barre**
Nova Scotia Steel Co.
Steel Co. of Can.
B. & S. H. Thompson.
- Affiche-réclame**
Canadian Poster Co.
- Agents à Commission**
York Mercantile.
- Agent de Change**
Bryant-Dunn Co.
- Anses à seau**
J. N. Warmington & Co.
- Allumettes**
The E. B. Eddy & Co., Ltd.
- Anneaux pour ballots**
J. N. Warmington & Co.
- Architecte**
L. R. Montbrjand.
- Armes à feu**
Remington Arms Co.
Dupont de Nemours.
- Assurances-feu**
Assurance Mont-Royal.
Cle d'Ass. Mut. du Commerce.
Esinhart & Evans.
Liverpool-Manitoba.
Western Ass. Co.
- Assurance-vie**
Canada Life Ass. Co.
La Prevoyance.
Sun Life Ass. Co.
- Balances Automatiques**
International Business Machine.
Brantford Scale.
Dayton Scale.
- Banques—Banquier**
Banque d'Hochelega.
Banque Nationale.
Banque Molson.
Banque Provinciale.
Banque d'Epargne.
Garand, Terroux & Co.
- Bas**
Chipman Holton Knitting Co.
- Beurre de Peanut**
Wm. Clark, Ltd.
- Bière et Porter**
Molson's Breweries.
National Breweries.
- Bocaux pour Conserves**
Dominion Glass Co.
- Biscuits, Confiseries**
Charbonneau, Limitee.
Montreal Biscuit Co.
McCormick Biscuits.
- Boîtes en fer blanc lithographié.**
J. N. Warmington & Co.
- Borax**
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Bouchons**
S. H. Ewing & Sons.
- Bourrures et colliers**
American Pad & Textile Co.
- Cacao**
Walter Baker Co.
Borden Milk Co.
- Cachets de plomb**
J. N. Warmington & Co.
- Café condensé**
Borden Milk Co.
- Cadres et mouliures**
La Cle Wisintainer & Fils.
- Caisse Enregistreuse**
McCaskey System.
National Cash Register Co.
- Capsules pour bouteilles**
Anchor Cap & Closure Corp.
- "Catsup"**
Wm. Clark, Ltd.
Heinz Co.
- Casquettes**
Cooper Cap Co.
- Chapeaux pour hommes**
Dubrule Mfg. Co.
- Charbon**
Geo. Hall Coal Co.
- Chaudrons**
Manufacture Jas. Smart.
- Chaussures**
Ames, Holden, McCready.
Aird & Son.
Gagnon, Lachapelle & Hebert.
Daoust, Lalonde & Cle.
J. A. et M. Cote.
Slater Shoe Co.
James Robinson.
La Parisienne.
- Chocolats**
Walter Baker & Co.
- Cigarettes**
Imperial Tobacco Co.
- Clotures et Barrières**
Banwell Hoxle Co.
Denis Wire & Steel Co.
- Cognacs**
Henri Roy.
- Cola**
Arlington.
Cluett, Peabody.
- Cornichons**
Heintz & Co.
- Courroies pour boîtes**
J. E. Beauchamp & Co.
J. N. Warmington & Co.
- Crème de tarte**
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Crochets d'acier roulé**
J. N. Warmington & Co.
- Curateur**
E. St-Amour.
- Cuves**
The E. B. Eddy & Co.
- Collection de Comptes**
Handy Collection Ass'n.
- Collets (faux-cola)**
Cluett, Peabody & Co.
- Comptables**
Benoit & DeGrosbois.
J. A. Caron.
Gagnon & L'Heureux.
Gonthier & Midgley.
E. St-Amour.
- Confitures**
Dominion Cannery, Ltd.
Wagstaffe Limited.
- Conserves de viande**
Wm. Clark, Ltd.
Dominion Cannery, Ltd.
- Conserves de fruits**
Dominion Cannery, Ltd.
- Courroies d'emballage pour boîtes**
J. N. Warmington & Co.
- Eaux gazeuses**
Art. Brodeur.
- Essences Culinaires**
Henri Jonas & Cle.
- Epiceries en gros**
Hudon & Orsall.
Hudon Hebert.
- Ecrous**
Manufacture Jas. Smart.
- Enseignes d'annonces**
J. N. Warmington & Co.
- Essence culinaire**
Henri Jonas & Cle.
- Farine**
Lake of the Woods Milling Co.
- Farine préparée**
Brodie & Harvie.
- Ferblanc**
A. C. Leslie & Co., Ltd.
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Ferronnerie, etc.**
Aug. Couillard.
Birkett & Son.
Frothingham, Workman.
L. H. Hebert & Cle.
Lewis Bros.
- Fers à repasser**
Manufacture Jas. Smart.
- Fèves au lard**
Wm. Clark, Ltd.
Dominion Cannery, Ltd.
- Formes et Bustes**
Delfosse & Co.
- Fonderie**
Canada Foundries and Forgings.
La Fonderte de Plessisville.
- Ficelle**
Beveridge Paper.
- Fourneaux**
Manufacture Jas. Smart.
- Formes et Bustes**
Delfosse & Co.
- Gants de toilette**
Acme Glove Works, Ltd.
Hudson Bay Knitting Co.
- Gants de coton**
American Pad, Textile Co.
Hudson Bay Knitting Co.
Acme Glove Works.
- Gelées**
Dominion Cannery, Ltd.
- Ginger Ale**
Art. Brodeur.
- Glycerine**
B. & S. H. Thompson & Co.
- Graisse-Saindoux**
Gun, Limited.
- Haches**
Manufacture Jas. Smart.
- Hardes faites**
Victoria Clothing.
- Harengs en boîte**
Connors Bros., Ltd.
D. Hatton Co.
- Hôtel à Québec**
Hotel Victoria.
- Huile de foie de morue**
La Cle J. L. Mathieu.
- Huile de pétrole**
Imperial Oil Co.
- "Kiddie Kar"**
La Cle Wisintainer & Fils.
- Lait condensé**
Borden Milk Co.
- Lait en poudre**
Canadian Milk Products Co.
- Lampes Electriques**
Churton & Taylor.
- Langue marinée**
Wm. Clark, Ltd.
- Levure (Yeast)**
E. W. Gillett & Co.
- Limes**
Nicholson File Co.
- Moulin à laver**
Maxwells, Ltd.
- Marmalade**
Dominion Cannery, Ltd.
Wagstaffe Ltd.
- Marteaux**
Manufacture Jas. Smart.
- Métaux en lingots**
Leslie & Co.
B. & S. H. Thompson & Co.
- Meubles**
Canadian Rattan Chair.
Victoriaville Furniture Co.
- Mince meat (viande hachée)**
Wm. Clark, Ltd.
- Monuments, etc.**
J. Brunet.
- Nouritures pour enfants**
Borden Milk Co.
- Papeterie**
Beveridge Paper.
Jos. Fortier.
J. B. Rolland & Fils.
- Papier**
Beveridge Paper.
- Papier à mouches**
Tanglefoot.
- Papier-toilette**
Beveridge Paper.
The E. B. Eddy & Co.
- Pattes de cochons**
Wm. Clark, Ltd.
- Peintures**
McArthur-Irwin.
Ottawa Paint Co.
A. Ramsay.
- Pierre Artificielle**
C. E. Laflamme.
- Planches à laver**
E. B. Eddy & Co.
- Plumes de volailles**
P. Poullin & Cle.
- Poêles**
Clare Bros.
- Poêles à l'huile**
Imperial Oil Co., Ltd.
- Poisson**
D. Hatton & Co.
- Pompes à Puits**
Canada Foundries & Forgings.
- Poudre à laver**
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à nettoyer**
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre d'Oeufs**
S. H. Ewing & Son.
Lambert & Co.
- Renseignements Commerciaux**
R. G. Dun & Co.
- Sacs d'épicerie**
The E. B. Eddy & Co.
- Sacs à farine**
E. B. Eddy & Co.
- Sardines**
Connors Bros.
D. Hatton.
- Saucisse**
Dionne Sausage Co.
- Saumon fumé**
D. Hatton & Co.
- Savons**
The N. K. Fairbanks & Co.
- Scies**
Dixon, Henry & Sons, Inc.
Simonds Canada Saw.
- Seaux**
The E. B. Eddy & Co.
- Sirop de blé-d'Inde**
Canada Starch Co.
- Sirop de fruits**
Dominion Cannery, Ltd.
- Sirop pour le rhume**
La Cle J. L. Mathieu.
- Soda à laver**
Church & Dwight.
- Soda à pâte**
Church & Dwight.
- Soupe en boîte**
Wm. Clark, Ltd.
- Sucre**
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Tabac à chiquer**
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à priser**
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à fumer en palette**
The Imp. Tobacco Co.
- Thé**
Furuya & Nichimura.
- Toitures**
A. McArthur & Co., Ltd.
- Tôle d'acier**
Leslie.
Nova Scotia Steel Co.
- Tondeuses à Gazon**
Canadian Foundries and Forgings.
Maxwells, Limited.
- Tuyaux de poêle**
Manufacture Jas. Smart.
- Volailles**
P. Poullin & Cle.
- Whiskey**
Jos. Seagram.

Table Alphabétique des Annonces

American Pad & Textile 13	Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce . 46	Hall Coal 48	Montreal Biscuit Co. . . 11
Anchor Cap & Closure Corp. 13	City Ice 8	Handy Collection Asso- ciation 50	National Breweries Ltd. Couverture
Assurance Mont-Royal 46	Clark, Wm. 8	Hatton 7	Nova Scotia Steel Co. . 42
Baker & Co. (Walter) . 8	Cluett, Peabody & Co. . 4	Hébert, L.-H. & Cie . 30	Paquet et Bonnier. . . . 50
Banque d'Hochelega . . 42	Connors Bros. 16	Hiram Walker 35	Poulin & Cie 50
Banque Nationale 42	Copenhagen 39	H.-O. Company 12	Ramsey 28
Banque Molson 42	Couillard, Auguste . . 50	Hudon Hébert 10	Rolland & Fils, J.-B. . 50
Banque Provinciale . . 42	Dionne's Sausage 9	Imperial Tobacco 17	Remington Arms 28
Benoit et De Grosbois . 46	Dom. Cannors Co., Ltd. 3	Jonas & Cie, H.	Roy, Henri. 34
Birkett & Son 15	Dominion Glass Co. . . . 5 Couverture	St-Amour, E. 50
Black Watch 36	Dunn, Wm. H. 9	La Prévoyance 46	Seagram, Jos. 34
Brodeur, A. 8	Eddy, E. B. Co. 9	Leslie & Co., A. C. 31	Steel of Canada 29
Brodie & Harvie 8	Employers' Liability Ass. 47	Liverpool-Manitoba . . 46	Stratheona Fire Ass. . . 44
Brunet J. 8	Esinhart & Evans . . . 46	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	Sun Life of Canada . . 46
Canada Life Assurance Co. 46	Ewing, S. H. & Sons . . 15	McArthur, A. 31	Superior Electric 31
Canadian Poster 14	Fairbank, N. K. 5	McCaskey 15	Tanglefoot 19
Calcarsen . . . Couverture	Fontaine, Henri 50	McCormick Manufactu- ring Co., Ltd. 16	Thompson, B. & S. H. . 26
Caron, L. A. 50	Fortier, Joseph 46	Maxwell's Limited. . . 31	Western Ass. Co. . . . 46
Chaput, 23	Furuya (Japan Tea) . . 6	Molson Brewery 32	Wisintainer & Fils . . . 28
Christin. . . . Couverture	Gagnon & L'Heureux. . 50	Montbriand, L.-R. . . . 50	York Mercantile 23
Church & Dwight 4	Garand, Terroux & Cie 50		
	Gonthier & Midgley . . 46		

Maison fondée en 1870
AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
l'erronnerie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peinture, etc.
Spécialité: Po les de toutes sortes
Nos 232 a 239 rue S.-Paul
Ventes 12 et 14 S. -Paul, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs
et fait bénéficier ses clients de cette écono-
mie. Attention toute spéciale aux com-
mandes par la malle. Messieurs les mar-
chands de la campagne seront toujours
servis au plus bas prix du marché.

Téléphone Bell
L.-A. CARON, MAIN 3570
Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-
diteurs de la Province du Québec
48, Notre-Dame-O., Montréal

Main 7059

PAQUET & BONNIER

Comptables Liquidateurs, Audi-
teurs, Prêts d'argent, Collection
Chambre 501
120 St Jacques MONTREAL

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC
L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
Pla Américan. Taux, à partir de \$2.00

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers
48 rue Notre-Dame Ouest Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,
230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec
Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Main 3235.
Chambres 713-714.

GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS
(CHARTERED ACCOUNTANTS)
Chambres 315, 316, 317, Edifice
Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Bell Main 4912.
P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Vient de Paraître
**ALMANACH ROLLAND, AGRI-
COLE, COMMERCIAL ET
DES FAMILLES**

— 52^e Année —

Publié par la
COMPAGNIE J.-B. ROLLAND
& FILS,
MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en
rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous
ses nombreux renseignements d'usages, un choix
judicieux de conseils pratiques, anecdotes, oeuvres
inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la
Ville", par S. Clapin; "Marraine et Fillou", par A.
D. DeColles; "Un héros inconnu", par R. Girard;
"Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcoo-
lisme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au
rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX

15c, — franco par la malle, 20c.

TEL. MAIN 1950

CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal
Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
1517 Papineau 154 Marquette

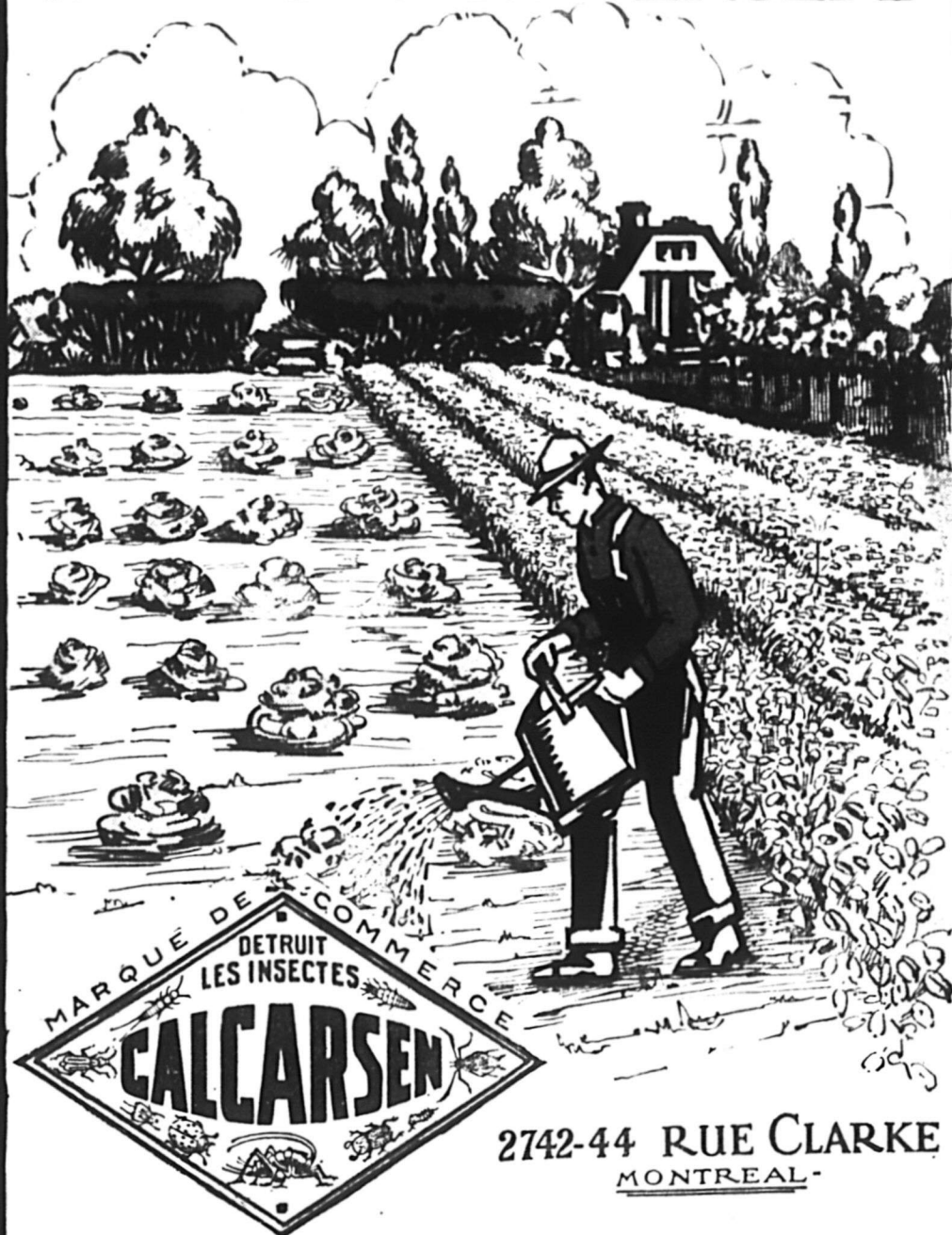
**Volaille Vivante, Oeufs Frais
Pondus et Plume**

Demandés par

P. POULIN & CIE

MARCHE BONSECOURS, MONTREAL
Remises Promptes. Pas de Commissions.
Demandez les prix par lettre.

Protégez Vos JARDINS ET VERGERS



2742-44 RUE CLARKE
MONTREAL

Le "CALCARSEN" remplace le vert de Paris, mais coûte trois fois moins. C'est le plus efficace des destructeurs d'insectes connus. "CALCARSEN" est un fongicide et un insecticide à la fois.

Distributeurs pour la Province de Québec:

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,
LAPORTE, MARTIN, LIMITEE,
HUDON & ORSALI, LIMITEE,
COUVRETTE, SAURIOL, LTEE,
MONTREAL.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE,
QUEBEC.

A. CARRIER & FILS,
LEVIS, P.Q.

Ou écrire directement à: "CALCARSEN" 2742-44 rue Clarke, Montréal. Tél. Rockland 3162

Bière et Porter

Black Horse

de Dawes

Les Modèles depuis 1811

Kingsbeer

La meilleure lager et la plus pure qui puisse être brassée.

Etiquette Blanche—Etiquette Verte



“3 LEADERS”

ALES

Wm. DOW

STOUTS

ET

Extrait de Malt

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Marques Dow chez les marchands de leur localité sont priés de s' adresser au “Département des commandes par la poste”, 38 Square Chaboillez, Montréal.

